

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI
DE FINANCES RECTIFICATIVE DE L'ANNEE 2007**

Présenté

Au nom de M. Jean EYEGHE NDONG

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Par M. Paul TOUNGUI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI
DE FINANCES RECTIFICATIVE DE L'ANNEE 2007**

Présenté

Au nom de M. Jean EYEGHE NDONG

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Par M. Paul TOUNGUI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET RECTIFIE POUR 2007	5
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	7
A. La conjoncture dans les principaux pays industrialisés	7
B. La conjoncture dans les pays en transition	8
C. La conjoncture dans les pays en développement	8
D. L'évolution des produits de base	9
II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	10
A. Les principaux secteurs d'exportation	10
1. Le secteur pétrole	10
2. Le secteur bois	10
3. Le secteur des mines	11
B. Les autres secteurs d'activité	11
1. L'agriculture, la pêche et l'élevage.....	11
2. Les industries de transformation	12
3. Le bâtiment et les travaux publics	13
4. L'eau et l'électricité	13
5. Les transports et télécommunications	13
6. Le commerce.....	13
7. L'hôtellerie et la restauration.....	14
8. Les autres services	14
C. Le produit intérieur brut en 2006	14
D. La monnaie et le crédit	15
1. Les ressources du système monétaire	15
2. Les contreparties de la masse monétaire.....	16
3. La politique monétaire	16
E. Situation des finances publiques à fin décembre 2006	17
F. La situation des finances publiques à fin mars 2007	24

**DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT -----28**

A. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ----- 30

1. Les principales hypothèses 30
2. Les résultats de la projection..... 31

B. POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT ----- 33

1. Politique budgétaire et financière 33
2. Bonne gouvernance et réformes structurelles 41
3. Politiques sectorielles..... 46
4. Secteur des infrastructures 48
5. Secteurs sociaux..... 50

III. TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER -----55

A. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES ----- 57

1. Les ressources propres 57
2. Les dépenses courantes 61

B. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT----- 66

1. Les ressources d'emprunt 66
2. Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit..... 67
3. Les prêts et avances 68
4. L'affectation des résultats 68

**PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET
RECTIFIE POUR 2007**

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Après avoir observé une croissance forte et relativement uniforme entre les différentes régions au cours des trois dernières années, l'économie mondiale ralentirait en 2007 avec une prévision du produit intérieur brut (PIB) en volume de 4,9%. La croissance mondiale devrait se rééquilibrer entre les grandes zones économiques, avec une baisse de régime des économies américaine et britannique et un retrait de l'activité en Europe.

L'économie de la zone euro serait particulièrement influencée par le resserrement des politiques budgétaires, l'appréciation continue de l'euro, le fléchissement du marché de l'immobilier et le ralentissement de l'économie américaine.

Des politiques monétaires conciliantes aux Etats-unis et dans la plupart des pays de l'OCDE¹ permettraient de limiter le rythme de progression de l'inflation, ceci dans un contexte de prix élevé de la facture énergétique.

Le commerce mondial resterait dynamique, en dépit d'une légère baisse en volume à 7,7%.

A. La conjoncture dans les principaux pays industrialisés

Aux **Etats-Unis**, en dépit d'une gestion prudente des taux d'intérêt par la Réserve Fédérale, la croissance ralentirait pour s'établir à 2,9%. L'effondrement du marché immobilier observé en 2006 se poursuivrait et aurait un impact sur l'expansion. Par ailleurs, le niveau d'endettement des ménages ne favoriserait pas la relance de la consommation.

Toutefois, l'investissement des entreprises resterait dynamique, en raison du niveau actuellement élevé des profits.

Au **Japon**, l'économie devrait enregistrer une croissance de 2,1%. La vigueur de la demande intérieure soutenue par des taux d'intérêt très bas et les résultats positifs du commerce extérieur obtenus grâce à un taux de change du yen avantageux expliqueraient cette évolution. Néanmoins, la baisse prévisible du rythme de l'activité dans les économies américaine et européenne aurait un effet sur l'économie japonaise.

Dans la **Zone euro**, la croissance connaîtrait un recul et serait estimée à 2%. En **Allemagne**, l'économie enregistrerait un taux de croissance du PIB de 1,3% sous l'effet de la hausse à 19% de la TVA. En **France**, l'économie stagnerait à 2,3%. En **Italie**, la hausse des prélèvements obligatoires affecterait la croissance qui se maintiendrait à 1,3%.

Au **Royaume-Uni**, le taux de croissance de l'économie se stabiliserait à 2,7%.

¹ OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

B. La conjoncture dans les pays en transition

Le ralentissement de l'économie mondiale n'aurait qu'un impact limité sur les économies des pays en transition. L'ensemble des économies des pays de l'Europe Centrale et de l'Est croîtraient de 5%. La **Russie**, la **Pologne**, et la **République Tchèque** afficheraient respectivement des taux de croissance de 6,5% ; 4% et 4,5%.

Dans le même temps, dopé par les cours élevés du pétrole, le Moyen-Orient consoliderait sa richesse de 5,4%.

C. La conjoncture dans les pays en développement

Les économies des pays en développement, qui enregistreraient un taux de croissance de 7,2%, resteraient dynamiques malgré le fléchissement de l'économie mondiale.

En **Asie**, les différentes économies bénéficieraient d'un taux de croissance de 8,6%. Les performances de la **Chine** et de l'**Inde** demeureraient appréciables avec des taux de croissance respectifs de 10% et 7,3%.

En **Amérique latine**, le taux de croissance du PIB fléchirait légèrement à 4,2% en 2007. L'envolée des prix des produits de base soutiendrait l'activité de la région. Le **Brésil** et l'**Argentine** progresseraient respectivement de 4% et 6%. Toutefois, la consommation des ménages ne devrait pas démarrer.

Le **continent africain** afficherait une croissance de 5,9% en 2007 contre 5,4% en 2006 en raison de la bonne tenue des cours pétroliers sur le marché international.

L'**Afrique du sud** et le **Nigeria** pourraient encore profiter des effets de l'amélioration des termes de l'échange avec respectivement 6% et 4% de richesses créées en 2007.

Au **Maghreb**, la croissance serait à nouveau soutenue par la bonne tenue de l'industrie pétrolière et le dynamisme du secteur tertiaire. Le Maroc, l'Algérie et l'Égypte auraient respectivement des taux de croissance de 3,5%, 4,5% et 5%.

Dans les pays de la **CEMAC**, l'activité économique serait caractérisée par une baisse de la production pétrolière de 2,6%, compensée par la forte hausse de la production de méthanol. Toutefois, la zone bénéficierait d'une croissance du PIB de

4,9% favorisée par une forte expansion du secteur non pétrolier, la poursuite des réformes structurelles et l'amélioration des politiques macro-économiques. Ainsi, le **Cameroun**, la **République Centrafricaine**, le **Congo** et la **Guinée Equatoriale** connaîtraient respectivement des taux de croissance de 4,1%, 4%, 5,2% et 16,6%.

D. L'évolution des produits de base

Le cours du **Brent**, après avoir atteint 64,3 dollars américains le baril en moyenne annuelle en 2006, s'établirait à 60,8 dollars américains en 2007. Cette évolution s'expliquerait par la douceur de l'hiver dans l'hémisphère Nord, l'importance des stocks aux Etats-Unis d'Amérique et l'atténuation des tensions géopolitiques et ce, malgré les capacités de raffinage toujours limitées à l'échelle mondiale.

Le marché mondial du **Café** se caractériserait par un déficit de l'offre par rapport à la demande en raison de la baisse prévisible des productions brésilienne et vietnamienne imputable aux mauvaises conditions météorologiques. Ainsi, les cours du robusta et de l'arabica devraient rester fermes en 2007, avec une hausse de 5%.

Estimé à plus de 100.000 tonnes pour la campagne 2006/2007, le déficit de l'offre de **Cacao** par rapport à la demande, soutiendrait les cours en 2007. En effet, la production de la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, pâtirait de la sécheresse en début d'année 2007.

La production mondiale de **Sucre** pour la campagne 2006/2007 se situerait à 152 millions de tonnes (Mt), en augmentation de 5,1% par rapport à 2005/2006, alors que la demande croîtrait de 1,9% à 149,4 Mt, soit un excédent de 2,6 Mt. Dans ce contexte de surabondance, les cours baisseraient du fait du recul des prix de l'éthanol.

Le déficit de la production de **caoutchouc** serait prévisible dans les principaux pays producteurs (Thaïlande, Indonésie et Malaisie) en raison des effets conjugués du Tsunami et du phénomène « El Niño ». Toutefois, les fonds d'investissement soutiendraient la fermeté des cours du caoutchouc naturel durant l'année 2007.

En 2007, le rebond de la demande de la joaillerie, les ventes d'**or** par les banques centrales, les tensions géopolitiques et les craintes inflationnistes soutiendraient la fermeté des cours de l'or. Ainsi, l'once d'or s'échangerait contre un prix oscillant entre 650 et 675 dollars américains.

Soutenu par une forte demande en 2006, le marché international des oléagineux se caractériserait par un déficit de l'offre face à une demande en forte croissance liée aux besoins des industries alimentaires, des oléo-chimiques et des

biocarburants. Ainsi, les cours des principales huiles et graisses se raffermiraient en 2007, notamment ceux de l'**huile de palme**.

Le prix du **minerai de fer** se raffermirait de 9,5% en 2007 et oscillerait autour de 45 dollars américains la tonne. La croissance exponentielle de la demande chinoise (hausse de 10% par rapport à 2006) pour les besoins de son industrie sidérurgique soutiendrait les cours du minerai.

La production de **coton**, pour la campagne 2005/2006, est estimée à 24,9 millions de tonnes face à une consommation en hausse de 3% tirée par la demande asiatique. Ainsi, les cours connaîtraient un relèvement de 7% en 2007.

II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

A. Les principaux secteurs d'exportation

1. Le secteur pétrole

En 2007, la production s'évalue à 12,474 millions de tonnes contre 11,927 millions en 2006, soit un relèvement de 4,6% résultant principalement de la poursuite des efforts d'investissement de développement des pétroliers et de l'augmentation de la production des champs marginaux.

Dans le sillage du repli des cours du baril de pétrole brut sur le marché international, le prix moyen du brut gabonais enregistrerait un recul de 8,1% pour se situer à 56,80 dollars américains, dans un contexte de dépréciation de 3,6% du taux de change du dollar américain par rapport au franc cfa.

S'agissant du raffinage, il est prévu un traitement de 814.000 tonnes de brut en 2007 grâce aux investissements réalisés sur l'outil de production en 2006. Parallèlement, les ventes des produits raffinés engendreraient un chiffre d'affaires, hors manque à gagner compensé par l'Etat, de 180,864 milliards de F.cfa, en hausse de 8,5%.

2. Le secteur bois

La réhabilitation de la voie ferroviaire et les bonnes perspectives du marché international des bois tropicaux d'origine africaine, notamment le marché asiatique, pourraient se traduire par un renforcement de l'activité du secteur forestier en 2007. Ainsi, il est prévu une légère hausse de 0,6% de la production de grumes par rapport à 2006. Par ailleurs, les exportations, tirées par les bois divers, se stabiliseraient à 1.771.000 mètres cubes.

3. Le secteur des mines

La poursuite d'une conjoncture favorable sur le marché international de l'acier en 2007 induirait une amélioration de l'activité de la Comilog. Ainsi, après avoir enregistré 3 millions de tonnes en 2006, la production de manganèse atteindrait 3,3 millions de tonnes en 2007 dont 570.000 tonnes d'agglomérés. En outre, l'optimisation de la capacité de transport du minerai par Setrag et la stabilité attendue dans le fret maritime participeraient à l'amélioration du volume des exportations.

B. Les autres secteurs d'activité

1. L'agriculture, la pêche et l'élevage

Les performances enregistrées en 2006 par la production maraîchère et vivrière se consolideraient en 2007 du fait de la mise en place, depuis 2004, du projet d'appui au développement de l'agriculture périurbaine (PADAP).

Pour ce qui est des cultures de rente, la poursuite des opérations de collecte de cacao et de café ainsi que la relance des opérations agronomiques dans les provinces de production par la Caisse de Stabilisation et de Péréquation pourraient contribuer à l'amélioration des activités de production de ces cultures en 2007. Quant à l'hévéaculture, il est prévu un raffermissement des activités en raison de la fermeté de la demande mondiale de caoutchouc.

Le lancement du projet d'appui au secteur des pêches et de l'aquaculture (PSPA), bénéficiant à plus de 7.500 pêcheurs artisanaux, 500 aquaculteurs, 500 opérateurs de fumage de poissons et 12.000 autres intervenants dans la filière, permettrait d'atteindre une production de plus de 60.000 tonnes contre 40.000 actuellement et ce, dans un contexte de demandes locale et extérieure vigoureuses.

Le démarrage du projet d'appui au développement de l'élevage au Gabon (PADEG) augure de perspectives meilleures pour ce secteur en 2007, car il vise une production additionnelle d'environ 25.000 tonnes de viande et 20 millions d'œufs sur une période de cinq ans.

2. Les industries de transformation

a) Les Agro-industries

En 2007, l'activité meunière et avicole devrait enregistrer des contre-performances en raison de la hausse des cours du blé sur le marché international et de l'effet de la grippe aviaire. Ainsi, la production de farine et des œufs accuserait des baisses respectives de 1,4% et 7,1%.

La branche des produits laitiers connaîtrait une hausse de son activité du fait de la croissance de la demande dopée par l'organisation des fêtes tournantes de l'indépendance dans la province de l'Estuaire.

Dans la branche des tabacs, l'année 2007 serait marquée par le repli de l'activité en raison de la morosité du marché local suite à la perte du contrat de fabrication de la marque Dunhill et de la contraction des exportations de scaferlatis.

Pour les huiles et corps gras, la SIAT prévoit le maintien des performances enregistrées en 2006 grâce à la pleine utilisation de son outil de production. En outre, elle envisage un accroissement des investissements pour le renouvellement des plantations et la réduction de la consommation d'énergie (carburant).

La SOBRAGA table sur une légère hausse de son activité sous l'effet des fêtes tournantes et des élections locales. Toutefois, la production de vins pâtirait de la rude concurrence des boissons importées du Cameroun et de la Guinée Equatoriale.

La SUCAF prévoit une hausse de 13,8% de la production de sucre à 24.428 tonnes grâce à la récupération des surfaces cultivables abandonnées. A cet égard, elle pourrait atteindre le chiffre d'affaires global de 14,56 milliards de Fcfa.

b) Les Autres industries

La production de **ciment**, en retrait par rapport à 2006 suite aux difficultés techniques de l'outil de production, s'établirait à 250.000 tonnes. Cette situation nécessiterait des importations de 60.000 tonnes de ciment pour satisfaire la demande qui proviendrait des autres marchés de la CEMAC et de la poursuite des travaux relatifs aux fêtes de l'indépendance dans l'Estuaire. Le chiffre d'affaires généré par les ventes serait de 28 milliards de Fcfa en 2007.

La branche des **lubrifiants** et **emballages** envisage d'améliorer ses performances en 2007 en prévision de la fermeté de la demande locale et extérieure (Congo et Guinée Equatoriale). Elle réaliserait un chiffre d'affaires de 6,89 milliards de Fcfa.

La tenue des fêtes tournantes de l'indépendance, la fermeté des commandes des établissements scolaires et l'organisation des élections locales sont autant de facteurs qui permettraient à **l'imprimerie** d'atteindre un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de Fcfa en 2007.

3. Le bâtiment et les travaux publics

L'activité du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) serait soutenue en 2007 grâce aux travaux d'aménagement et de réhabilitation du réseau routier national et à la poursuite des travaux liés aux fêtes tournantes dans la province de l'Estuaire.

4. L'eau et l'électricité

L'activité du secteur s'améliorerait sous l'effet conjugué de la poursuite de l'électrification des villes de l'intérieur du pays, de l'extension du réseau d'adduction d'eau et du renforcement de la production d'électricité à Libreville par les turbines à gaz. L'ensemble des investissements à réaliser se chiffre à 50 milliards de Fcfa.

5. Les transports et télécommunications

L'amélioration du réseau routier, l'augmentation du volume de marchandises transportées par voie terrestre et la restructuration du transport suburbain contribueraient à la hausse de l'activité de ce segment, en dépit des difficultés de la SOGATRA.

En outre, un affermissement de l'activité ferroviaire est prévu sous l'effet du relèvement des quantités transportées de manganèse et de bois débités.

Dans les télécommunications, l'on enregistrerait une embellie de la téléphonie mobile liée au dynamisme de certains opérateurs. Cependant, la poste, la gestion des fréquences et la télédistribution accuseraient un repli de leur activité.

6. Le commerce

Le secteur commerce se caractériserait par une bonne tenue de l'activité en 2007. Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé serait en hausse de 8% au regard des perspectives des différents segments de ce secteur. En effet, le commerce général structuré améliorerait ses performances grâce à la construction de nouvelles structures à Libreville par le groupe CECA-GADIS.

De même, les filières "produits pétroliers" et "véhicules" enregistreraient de bons résultats compte tenu des commandes des principaux clients, notamment la SEEG, les secteurs BTP et forestier.

7. L'hôtellerie et la restauration

En 2007, le secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs connaîtrait un léger recul de l'activité par rapport à l'année 2006. Celui-ci résulterait principalement des difficultés de fonctionnement, de la vétusté des installations de certaines structures hôtelières de dimension internationale et de la fermeture de l'hôtel Rapontchombo pour travaux. Ainsi, le chiffre d'affaires du secteur baisserait de 2% pour s'établir à 16,024 milliards de Fcfa.

8. Les autres services

L'activité des "autres services" serait tirée par les services aux particuliers, aux entreprises et par les services immobiliers, grâce à la vigueur attendue dans les autres secteurs d'activité. Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé progresserait de 6% par rapport à 2006.

C. Le produit intérieur brut en 2006

Comparativement à 2005, l'activité économique a enregistré un ralentissement significatif en 2006. Cependant, cette décélération n'est qu'apparente puisque résultant du net recul de la production pétrolière, alors que le dynamisme du secteur non pétrolier s'est poursuivi.

Dans ce contexte où la baisse de la production pétrolière tire vers le bas la croissance, le Produit intérieur brut (PIB) a atteint 1,2% en 2006 contre 3% l'année précédente.

Tableau n°1 : Evolution du PIB réel (en %)

	2004	2005	2006
PIB total	1,4	3,0	1,2
Pétrole	0,4	-1,3	-10,4
Hors pétrole	1,7	4,3	4,5

Source : DGE

La baisse de 10,4% de la production pétrolière s'explique non seulement par le vieillissement de la plupart des champs, mais surtout par les perturbations techniques survenues sur certains sites, lesquelles ont entraîné des arrêts temporaires de production. En revanche, la croissance du secteur non pétrolier est le fait du dynamisme de la quasi-totalité des branches.

L'indice des prix à la consommation des ménages a progressé de 4% en moyenne par rapport à 2005, à la suite de la forte hausse des prix des produits alimentaires, notamment les viandes et les poissons, constatée depuis le deuxième trimestre 2006.

D. La monnaie et le crédit

En liaison avec l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, la situation monétaire large à fin décembre 2006 est marquée par :

- un accroissement de la masse monétaire (M2) ;
- un recul du crédit intérieur ;
- un renforcement des avoirs extérieurs nets ;
- une amélioration de la position nette du gouvernement ;
- une détente de la politique monétaire.

Tableau n° 2 : Situation monétaire large consolidée (en milliards de Fcfa)

	déc. 2005	déc. 2006	déc.06/déc.05
Disponibilités monétaires	521,8	617,8	18,4%
- monnaie fiduciaire	190,0	218,6	15%
- monnaie scripturale	331,8	399,2	20,3%
Quasi-monnaie	313,0	360,7	15,2%
Masse monétaire	834,8	978,5	17,2%
Ressources extra-monétaires	183,7	196,3	6,9%
Total ressources	1018,5	1174,8	15,3%
Avoirs extérieurs nets	536,5	709,2	32,2%
Crédit intérieur	482,0	465,6	-3,4%
- créances sur l'économie	464,7	555,5	19,5%
- créances nettes sur l'Etat	17,3	-89,9	-619,6%%
Total contreparties	1018,5	1174,8	15,3%

Source: *B.E.A.C*

1. Les ressources du système monétaire

Les ressources du système monétaire large augmentent de 15,3% et s'établissent à 1174,8 milliards de F.cfa en 2006, contre 1018,5 milliards de F.cfa. Cette évolution est imputable à la consolidation de la masse monétaire et à l'accroissement des ressources extra monétaires.

En effet, **la masse monétaire** croît en glissement annuel de 17,2% pour s'établir à 978,5 milliards de F.cfa en décembre 2006. Cette évolution est attribuable à la forte croissance des disponibilités monétaires (18,4%) et de la quasi monnaie

(15,2%), traduisant le regain de l'activité économique nationale dans le secteur hors pétrole (4,5% en 2006 contre 4,3% en 2005).

Les ressources extra-monétaires progressent de 6,9%, passant de 183,7 milliards de F.cfa en décembre 2005 à 196,3 milliards de F.cfa à fin 2006. L'amélioration des « Autres Postes Nets » qui atteignent -11,9 milliards de F.cfa en décembre 2006, contre -25,7 milliards de F.cfa en décembre 2005 explique cette évolution.

2. Les contreparties de la masse monétaire

S'agissant des contreparties de la masse monétaire (M2), les **Avoirs Extérieurs Nets** augmentent de 32,2% en décembre 2006 et se chiffrent à 709,2 milliards de F.cfa en 2006, contre 536, 5 milliards de F.cfa l'année précédente.

Cette tendance résulte de la forte appréciation des avoirs nets de la BEAC (527,9 milliards de F.cfa en décembre 2006 contre 334 milliards de F.cfa en décembre 2005), en liaison avec l'augmentation des recettes des principaux produits d'exportation.

En revanche, suite au net repli des créances nettes sur l'Etat, le **crédit intérieur** recule de 3,4%, passant de 482 milliards de F.cfa en 2005 à 465,6 milliards de F.cfa en décembre 2006. Cette situation traduit le désengagement accéléré de l'Etat vis à vis des créanciers du Club de Libreville et l'amélioration de la position nette du gouvernement (PNG).

Dans le même temps, les **concours bancaires accordés à l'économie** progressent de 19,5% et se chiffrent à 555,5 milliards de F.cfa en 2006 contre 464,7 milliards de F.cfa en 2005. Ce dynamisme est dû à la hausse des crédits d'exploitation dans les secteurs des industries brassicoles, du BTP et de la transformation du bois.

3. La politique monétaire

La faible dépendance du système bancaire local vis à vis de ses refinancements auprès de l'Institut d'Emission a permis de maintenir le plafond de refinancement à 8 milliards de Fcfa durant l'année 2006.

Par ailleurs, dans le but de soutenir la relance de l'investissement, la BEAC a poursuivi en 2006, sa politique de détente des taux observée depuis 2005.

E. Situation des finances publiques à fin décembre 2006

En dépit de l'amélioration des recettes de l'Etat, les objectifs fixés avec le Fonds Monétaire International (FMI) n'ont pu être atteints en raison notamment du poids des dépenses exécutées en 2006.

Ainsi, le *déficit primaire hors pétrole* ne se réduit que de 0,4 point pour s'établir à 12% du PIB hors pétrole alors que l'objectif était 9,5%.

Quant à l'*excédent du solde primaire*, il se maintient au même niveau que l'année dernière, soit 12,2% du PIB mais reste en décalage de 1,2 point par rapport aux 13,4% arrêtés.

S'agissant de l'*excédent du solde global* (base ordonnancements), il s'améliore de 0,5 point en glissement annuel. Il est cependant en retrait de 1,2 point comparativement à l'objectif de 11,1% pour se situer à 9,9% du PIB.

a) Les recettes

En matière de recouvrement de recettes, les objectifs ont été quasiment atteints.

En effet, les recettes budgétaires s'élèvent à 1.570,9 milliards de F.cfa contre 1.573,3 milliards de F.cfa, soit un taux de réalisation de 99,8%. Elles s'améliorent ainsi de 219,5 milliards de F.cfa par rapport à 2005.

Ces recettes proviennent du secteur pétrolier pour 1.012,8 milliards de F.cfa (hors suspens) et du secteur hors pétrole pour 558,1 milliards de F.cfa.

Tableau n°3 : Exécution des recettes budgétaires au 31-12-06 (en milliards de F.cfa)

	LFR	Prév	Exécution	Ecart	Taux d'exéc	Exécution	Ecart
	2006 (a)	Prog (b)	2006 (c)	(c)-(b)	en % LFR	2005 (d)	(c)-(d)
Recettes pétrolières	1 057,7	998,5	1 012,8	14,3	95,8	835,2	177,6
<i>Impôts sur les sociétés</i>	279,5		295,6		105,8	258,2	37,4
<i>Redevance (RMP)</i>	297,2		230,8		77,7	233,4	-2,6
<i>CEPP</i>	328,9		359		109,1	290,5	68,5
<i>Autres</i>	42,1		65,5		155,6	53,1	12,4
<i>Recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	110	59,3	61,9		56,3		61,9
Recettes non pétrolières	556,9	569,5	558,1	-11,4	100,2	514,3	43,9
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	188,4	163,0	159,4	-3,6	84,6	138,6	20,8
<i>Impôts et taxes indirects</i>	127,6	117,2	113,7	-3,5	89,1	113,7	0,0
<i>Recettes douanières</i>	234,0	245,5	240,4	-5,1	102,7	215,3	25,1
DONS	5,3	5,3	0	-5,3	0	2	-2
TOTAL	1 619,9	1 573,3	1 570,9	-2,4	97,0	1 352	219,5

Sources : Comité statistiques, Trésor

(1) *Les recettes pétrolières*

Évaluées à 1012,8 milliards de Fcfa au 31 décembre 2006, les recettes issues du secteur pétrolier dépassent de 14,3 milliards de Fcfa l'objectif arrêté. En revanche, par rapport à la loi de finances rectificative le taux d'exécution est de 95,8%. Rapportées à l'exercice budgétaire 2005, elles augmentent de 177,6 milliards de Fcfa.

Les recettes générées par l'impôt sur les sociétés s'établissent à 295,6 milliards de Fcfa, en progression de 37,4 milliards de Fcfa par rapport à l'année 2005.

La redevance minière proportionnelle a été recouvrée à hauteur de 230,8 milliards de Fcfa. Elle fléchit légèrement de 2,6 milliards de F.cfa par rapport à l'année précédente.

Le rendement des contrats d'exploration et de partage de production s'établit à 359 milliards de Fcfa. Il s'améliore de 68,5 milliards de F.cfa par rapport à 2005.

Les autres recettes pétrolières augmentent de 12,4 milliards de F.cfa en comparaison avec 2005. Elles atteignent 65,5 milliards de Fcfa dont 56,6 milliards de Fcfa de dividendes.

(2) *Les recettes hors pétrole*

Les recettes issues du secteur non pétrolier s'élèvent à 558,1 milliards de F.cfa ; elles sont en retrait de 11,4 milliards de F.cfa par rapport aux objectifs arrêtés. Elles augmentent en glissement annuel de 43,9 milliards de Fcfa et affichent un taux de réalisation de 100,2% par rapport à la loi de finances rectificative.

Les recettes hors pétrole comprennent : les impôts et taxes directs, les impôts et taxes indirects, les recettes douanières et les autres recettes.

Les impôts et taxes directs se chiffrent à 159,4 milliards de Fcfa, soit un accroissement de 20,8 milliards de Fcfa par rapport à 2005. Ces résultats sont tirés par l'Impôt sur les sociétés (IS), qui atteint 86,8 milliards de Fcfa et l'Impôt sur les personnes (IP), qui s'établit à 63 milliards de Fcfa.

Leurs rendements respectifs progressent de 22% et 7%, par rapport à l'année 2005.

Pour ce qui est de l'IS, les performances en glissement annuel sont liées à la fermeté de l'activité économique en 2006 et à la nette amélioration des résultats du contrôle fiscal.

Toutefois, il reste que l'objectif pour cet impôt n'a pu être atteint, en raison d'une baisse des versements effectués en novembre et décembre au titre du 1^{er} acompte de l'exercice 2006 (23 milliards de Fcfa encaissés contre 31 milliards de Fcfa attendus).

Quant à l'IP, son rendement tiendrait aux *prélèvements IRPP employeurs* (39 milliards de Fcfa) et à la bonne tenue de la *retenue à la source de 9,5%* (8,8 milliards des

Fcfa) supportée par les prestataires des services non immatriculés à la TVA (BTP et réparations automobiles notamment).

Le dynamisme des activités du secteur privé, le relèvement du SMIG et la revalorisation du point d'indice dans le secteur public expliquent ces performances.

Les impôts et taxes indirects restent à leur niveau de recouvrement de 2005, soit 113,7 milliards de Fcfa. Cette situation résulte principalement des faibles rendements de la TVA et de la taxe intérieure sur les carburants (TCI), en retrait de 3% par rapport aux réalisations de 2005.

Les contre-performances constatées en matière de TVA sont dues :

- ✓ au niveau particulièrement élevé des remboursements effectués (72,4 milliards de Fcfa contre 60,9 milliards de Fcfa en 2005) au profit des secteurs miniers et pétroliers qui ont connu un regain d'activité ;
- ✓ au recul du précompte TVA (13,7 milliards de Fcfa contre 17,7 milliards de Fcfa en 2005) ;
- ✓ à la baisse du recouvrement auprès de Gabon Télécom (5 milliards de Fcfa contre 6,8 milliards de Fcfa en 2005), du fait d'une compensation avec les arriérés de l'Etat, conformément à une convention de règlement signée et non encore soldée, au 31 décembre 2006.

La moins-value sur la TCI (4,5 milliards de Fcfa en 2006 contre 2,3 milliards de Fcfa en 2005) s'explique par une progression des dépenses fiscales. Ainsi, les produits de cette taxe ont atteint 20,4 milliards de Fcfa.

Les recettes douanières s'améliorent de 25,1 milliards de Fcfa passant de 215,3 milliards de Fcfa en 2005 à 240,4 milliards de Fcfa en 2006 du fait des droits et taxes à l'importation (DTI). Cette embellie résulte d'une croissance nette des importations (16,4%) et d'une meilleure prise en charge des marchandises.

Toutefois, le manque à gagner résultant des importations en régimes privilégiés s'accroît de 5,93%, passant de 75,77 milliards de Fcfa en 2005 à 80,27 milliards de Fcfa en 2006.

Les **autres recettes** encaissées (hors recettes affectées) totalisent 44,6 milliards de Fcfa en 2006 contre 46,7 milliards de Fcfa en 2005, soit un recul de 2,1 milliards de Fcfa. Ces recettes comprennent : les autres recettes fiscales² et les autres recettes non fiscales³.

Les **autres recettes fiscales** ont été recouvrées à hauteur de 29,6 milliards de Fcfa, soit une hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance s'explique notamment par le bon rendement de l'Impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières (+11%) qui, au même titre que l'IS, bénéficie d'une conjoncture favorable et des effets du renforcement des contrôles fiscaux.

² Les autres recettes fiscales se décomposent notamment en droits d'enregistrement, IRVM et pénalités sur le revenu.

³ Les autres recettes non fiscales comprennent, pour l'essentiel, les participations de l'Etat, les recettes des domaines miniers, forestiers et fonciers.

Les *autres recettes non fiscales* s'établissent à 15 milliards des Fcfa. Ce montant est en retrait de 20% par rapport aux réalisations de 2005, du fait notamment des faibles rendements des taxes forestières (-7% par rapport à 2005).

En effet, au regard du potentiel de recouvrement estimé à 17 milliards de Fcfa (dont 11,5 milliards de Fcfa d'arriérés), le taux de recouvrement de la taxe de superficie est de 25% correspondant à 4,2 milliards de Fcfa.

Les produits de la taxe d'abatage, en net recul de 21% par rapport à 2005, se situent à 4 milliards de Fcfa. La baisse de ces produits résulte essentiellement de l'accroissement continu des volumes transformés localement, en application de la politique du Gouvernement visant à encourager l'industrialisation de la filière bois⁴ et la hausse de la production des coupes familiales (exonérées de taxe).

b) Les dépenses

L'exécution des dépenses budgétaires s'établit à 1424,1 milliards de F cfa et comprend les dépenses de fonctionnement (43%), le service de la dette (43,4%) et les dépenses d'investissement (13,6%).

Ces dépenses sont en dépassement de 42,2 milliards de F cfa par rapport à l'objectif fixé avec le FMI à 1 382 milliards de F cfa.

Tableau 4 : Exécution des dépenses au 31-12-06 (en milliards de F cfa)

Nature de dépense	LFR 2006	Prév Prog (b)	Exécution (c)	Ecart (c) -(b)	Taux d'exéc en % LFR	Exécution 2005 (D)	Ecart (c) -(D)
	(a)	(b)	(c)	(c) -(b)	en % LFR	2005 (D)	(c) -(D)
SERVICE DE LA DETTE	629,6	620,1	617,4	-2,6	98,1	418,9	198,5
Dette extérieure	330,6	326,6	323,7	-2,9	97,9	241,8	81,9
Dette intérieure	298,9	293,4	293,7	0,3	98,3	177,1	116,6
DGCP	81,8	96,8	97,0	0,2	118,6	102,0	-5,0
Trésor	133,6	136,3	136,3	0	102,1	23,6	112,7
Autres dettes	83,6	60,3	60,4	0,1	72,3	51,5	8,9
FONCTIONNEMENT	538	561,9	608,8	46,9	113,2	588,2	20,6
Traitements & salaires	241	251,4	252,4	1	104,7	227,8	24,6
Biens & services	156,8	162,3	167,2	4,9	106,6	153,2	14,0
Transferts & interventions	140,2	148,2	189,2	41	135,0	207,2	-18,0
INVESTISSEMENT	200	200	197,9	-2,1	99,0	155	42,9
dont Finex	10	10,7	7,9		79,0	8,9	-1,0
TOTAL DEPENSES HORS DETTE	738	761,9	806,7	44,8	109,3	743,2	63,5
TOTAL hors subvention Sogara	1367,6	1382,0	1424,1	42,2	104,1	1162,1	262,0

Sources : Comité statistiques, DGB, Trésor

⁴ Les grumes destinées à la transformation sont acquittées de la taxe d'abatage calculée sur 40% de l'assiette imposable (application d'un abattement de 60% sur la valeur mercuriale des grumes).

(1) *Les dépenses hors dette*

Les dépenses hors dette sont évaluées à 806,7 milliards de Fcfa réparties entre les dépenses de fonctionnement pour 608,8 milliards de Fcfa et les dépenses en capital à hauteur de 197,9 milliards de Fcfa.

Rapportées à l'année 2005, les dépenses hors dette ont augmenté de 63,5 milliards de Fcfa.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 608,8 milliards de Fcfa contre un plafond de 561,9 milliards de Fcfa accusant ainsi un dépassement de 46,9 milliards de Fcfa imputable essentiellement à la pression exercée sur les dépenses de transferts et interventions.

En glissement annuel, l'exécution des dépenses de fonctionnement est en hausse de 20,6 milliards de Fcfa.

Les ***traitements et salaires*** se chiffrent à 252,4 milliards de F.cfa contre 241 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative, soit un dépassement de 11,4 milliards de F.cfa suite à la prise en compte de l'augmentation du SMIG, de la revalorisation du point d'indice et des recrutements additionnels dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la défense.

Rapprochée aux liquidations de l'année 2005, la masse salariale progresse de 10,8% représentant 24,6 milliards de Fcfa.

Les ***biens et services*** affichent un niveau d'exécution de 167,2 milliards de Fcfa contre un plafond de 156,8 milliards de Fcfa dans la loi de finances rectificative, soit un dépassement de 6% lié à la prise en compte des dépenses en charges communes (Loyers, Transports et déplacements, Conventions de nettoyage des bâtiments administratifs, etc.).

Rapportés à l'exercice budgétaire 2005, les dépenses de biens et services enregistrent une hausse de 14 milliards de F.cfa.

Les ***transferts et interventions*** ont été exécutés à hauteur de 189,2 milliards de F.cfa, soit un dépassement de 35% par rapport à la loi de finances rectificative. Cet écart s'explique par les tensions sur les dépenses de sécurité et de souveraineté et, dans une moindre mesure, sur celles relatives aux subventions de fonctionnement et aux pensions.

Les dépenses d'investissement

A fin décembre 2006, les **dépenses d'investissement** sont exécutées à hauteur de 197,9 milliards de F cfa contre une prévision de 200 milliards de F cfa, soit un taux de réalisation de 99% en nette progression par rapport à 2005 (71,8%).

Les projets financés sur fonds propres sont évalués à 190 milliards de Fcfa et ceux financés par les organismes financiers internationaux s'élèvent à 7,9 milliards de Fcfa contre 10,7 milliards de Fcfa prévus.

Les financements extérieurs (finex) proviennent de :

- ✓ l'AFD au profit du réseau routier (5,339 milliards de Fcfa) et du secteur agricole (0,459 milliard de Fcfa) ;
- ✓ la BAD en faveur du secteur éducatif (1,033 milliard de Fcfa) et du programme de privatisation (0,541 milliard de Fcfa) ;
- ✓ la BID pour l'achat de bus et des équipements de SOGATRA (0,267 milliard de Fcfa).

(2) La dette publique

En 2006, sur une dotation révisée de 629,6 milliards de Fcfa et un service exigible de 620,14 milliards de Fcfa, les remboursements sont de 617,4 milliards de Fcfa, soit 39,3% des recettes budgétaires. L'effort de règlement supplémentaire par rapport à 2005 est évalué à 198,5 milliards de Fcfa.

Le désengagement de l'Etat intègre 323,7 milliards de Fcfa de dette extérieure et 293,7 milliards de Fcfa de dette intérieure.

Les règlements effectués au titre de la dette extérieure décomposés en principal et intérêts respectivement pour 233,1 milliards de Fcfa et 93 milliards de Fcfa concernent :

- ✓ 0,751 milliard de F cfa de dettes non précédemment rééchelonnées (NPRD) ;
- ✓ 204,3 milliards de Fcfa de dettes consolidées auprès du Club de Paris ;
- ✓ 50,6 milliards de Fcfa de dettes post date butoir (PCOD) ;
- ✓ 37,8 milliards de Fcfa de dettes multilatérales ;
- ✓ 5,3 milliards de Fcfa de dettes en faveur du Club de Londres ;
- ✓ 2,9 milliards de Fcfa de dettes hors pays membres du Club de Paris ;
- ✓ 24,3 milliards de Fcfa de dettes diverses.

En matière de ***dette intérieure***, les remboursements évalués à 293,7 milliards de Fcfa se répartissent comme suit :

- ✓ dette bancaire : 15,1 milliards de Fcfa ;
- ✓ dette issue des conventions diverses : 58,5 milliards de Fcfa ;
- ✓ dette moratorisée : 23,4 milliards de Fcfa ;
- ✓ coûts sociaux de la restructuration : 39,8 milliards de Fcfa ;
- ✓ rappels de solde : 20,6 milliards de Fcfa ;
- ✓ agios BEAC, intérêts sur bons d'équipement et opérations avec le FMI : 136,3 milliards de F cfa.

F. La situation des finances publiques à fin mars 2007

L'exercice budgétaire 2007 se caractérise, d'une part, par la mise en place du budget au 31 janvier, ce qui constitue une avancée significative par rapport aux années antérieures, d'autre part, par un contexte d'ajustement budgétaire vigoureux en vue d'asseoir la viabilité des opérations de l'Etat à moyen et long terme.

L'objectif ainsi poursuivi, à fin 2007, étant de limiter le déficit primaire hors pétrole à 11,5% du PIB hors pétrole.

1. Le solde des opérations financières :

La situation des opérations financières au 1er trimestre 2007 est marquée par :

- un excédent primaire de 175,5 milliards de Fcfa représentant 3,4% du PIB ;
- un déficit primaire non pétrolier représentant 1,6% du PIB hors pétrole contre un objectif de 3% ;
- des soldes budgétaires base ordonnancement et base caisse respectivement de 141,9 milliards de Fcfa et 121,9 milliards de Fcfa représentant respectivement 2,7% et 2,4% du PIB.

2. L'exécution des recettes :

Les recettes totales encaissées, à fin mars 2005, sont estimées à 388,8 milliards de Fcfa. Elles affichent globalement un niveau de réalisation de près de 99% par rapport à l'objectif trimestriel arrêté.

Il se dégage ainsi une moins-value de 21,2 milliards de Fcfa, liée à la faiblesse des encaissements des recettes pétrolières.

a) Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières (hors transferts SOGARA) ont atteint 205,8 milliards de Fcfa. En retrait de 15,5 milliards de Fcfa par rapport à l'objectif trimestriel (221,3 milliards de F cfa).

Ces recettes incluent 47,3 milliards de Fcfa au titre de la régularisation d'Impôt sur les Sociétés.

b) Les recettes hors pétroles

Les recettes hors pétrole sont estimées à 169,6 milliards de Fcfa. Elles dépassent de 12 milliards de Fcfa l'objectif cible du trimestre.

Comparativement aux réalisations à la même période de 2006, les recettes hors pétrole se sont accrues de 34%. Cette performance s'observe au niveau de la quasi-totalité des rubriques de recettes.

Les impôts et taxes directs :

Évaluées à 46 milliards de Fcfa, les impôts et taxes directs sont en retrait de 1,1 milliard de Fcfa par rapport à l'objectif du 1er trimestre 2007.

Toutefois, le rendement des impôts et taxes directs est en progression de 9% par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

En dépit d'un recouvrement des impayés en deçà des attentes, les réalisations de fin mars sont soutenues par le bon comportement de la retenue à la source et du rendement du contrôle fiscal ; pour lesquels les encaissements se sont établis à 4 milliards de Fcfa. De même, il est à relever la nette amélioration du rendement des impôts sur les personnes.

Les impôts et taxes indirects :

Les impôts et taxes indirects atteignent 34,5 milliards de Fcfa. Ils sont en hausse de 2,9 milliards de Fcfa par rapport à l'objectif cible du trimestre et en augmentation de 22% en glissement annuel.

Cette performance résulte essentiellement du rendement élevé de la TVA, suite à la reprise des règlements de la SOGARA et à la baisse des remboursements.

Les recettes douanières :

Le recouvrement des impôts et taxes indirects se situe à 70,3 milliards de Fcfa, soit près de 7 milliards de Fcfa de plus que l'objectif trimestriel arrêté. Ce niveau de recettes est en hausse de 36,7% par rapport aux réalisations de fin mars 2006.

L'amélioration des échanges extérieurs et la bonne prise en charge des flux de marchandises expliquent cette performance.

Les autres recettes fiscales et non fiscales :

Les autres recettes fiscales et non fiscales totalisent 18,9 milliards de Fcfa contre 14,6 milliards de Fcfa attendus.

La progression du rendement des taxes forestières et des droits d'enregistrement a permis de compenser la relative faiblesse des encaissements de l'Impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières et des produits des participations dans les sociétés non pétrolières de l'Etat.

3. L'exécution des dépenses :

L'exécution des dépenses au premier trimestre est restée conforme à l'objectif de maîtrise des charges de l'Etat.

Ainsi, les dépenses totales hors dette se sont établies à 213,9 milliards de Fcfa contre 239,5 milliards de Fcfa prévues.

a) La dette publique :

La dette publique s'exécute dans l'esprit des engagements pris au Club de Paris, avec l'objectif de non-accumulation des impayés vis-à-vis des créanciers extérieurs et intérieurs. Ainsi, la dette publique gérée par la DGCP s'est caractérisée, au 31 mars 2007, par des règlements cumulés de 91,8 milliards de Fcfa dont 80,3 milliards de Fcfa au titre des engagements extérieurs.

Toutefois, il est à noter que cette exécution à fin mars 2007 dégage une accumulation d'arriérés de 22,5 milliards de Fcfa totalement apurés au cours du mois d'avril.

b) Les traitements et salaires :

La masse salariale a été exécutée à hauteur de 71,8 milliards de Fcfa. Outre l'incidence des avancements automatiques, sa gestion a été marquée par la prise en compte des revendications des agents du secteur « Education ».

En effet, à fin mars 2007 985 agents supplémentaires ont été intégrés. Le versement du loyer d'astreinte forfaitaire a été élargi aux inspecteurs et conseillers pédagogiques. De même, trois milles dossiers d'arriérés de carrière ont été régularisés pendant la période de février à mars 2007.

c) Les biens et services :

Les dépenses de biens et services sont de l'ordre de 36 milliards de Fcfa, soit un taux d'exécution de 98%. Ce qui a permis de réaliser une économie de 700 millions de Fcfa par rapport au plafond trimestriel.

d) Les transferts et interventions :

Les dépenses de transferts et subventions ont atteint 54,8 milliards de Fcfa, soit une exécution supérieure de 500 millions de Fcfa par rapport à l'objectif fixé pour fin mars 2007 :

- ✓ l'exécution de certaines mesures sociales dont l'anticipation du paiement intégral de la dotation de l'aide aux filles mères et les autres aides et secours apportés aux familles des victimes des calamités naturelles ;

- ✓ l'incidence budgétaire de la poursuite des opérations de sécurité découlant du contentieux électoral et du maintien du cordon sécuritaire renforcé aux frontières.

e) Les dépenses en capital :

Les dépenses d'investissement ont été mandatées à hauteur de 37,4 milliards de Fcfa dont 21,7 milliards de Fcfa en ressources propres (y compris 8,6 milliards de Fcfa au titre des fêtes tournantes) et 15,7 milliards de Fcfa de tirages sur financements extérieurs (Finex).

f) Les instances au Trésor :

Au titre des instances, le Trésor Public a privilégié les règlements des avances au budget et des dépenses sur exercices antérieurs conformément au principe des journées comptables « *premier entré premier sorti* ».

Ces efforts de réduction des instances ont été atténués par une accumulation de 17,4 milliards de Fcfa. A fin mars 2007, la variation de stock se situe à -18,6 milliards de Fcfa.

**DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES
ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**

A. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

1. Les principales hypothèses

Sur la base des évolutions observées en début d'année 2007, la production de pétrole en volume se rétracterait de 0,5% pour s'établir à 12,474 millions de tonnes contre 12,542 millions de tonnes dans la loi de finances initiale.

Le cours du Brent au premier trimestre 2007 est de 57,75 dollars américains ; par prudence et afin de tenir compte de sa volatilité, il se situerait, en moyenne annuelle, à 60,8 dollars américains.

Ainsi, le prix du baril de pétrole gabonais retenu dans le projet de loi de finances rectificative s'établirait à 56,8 dollars américains en 2007 contre 60 dollars américains dans la loi de finances initiale 2007, soit un repli de 5,3%. De même, le taux de change du dollar américain se chiffrerait à 504,2 Fcfa contre 530 Fcfa, soit une diminution de 4,9%.

Tableau n° 5 : Principales hypothèses du cadrage macro-économique

<i>(en milliards de Fcfa)</i>	2006	2007		
	Réalisations	LFI	PLFR	PLFR/LFI
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	11 927	12 542	12 474	-0,5%
Prix du baril de pétrole gabonais (en \$ US)	61,83	60	56,8	-5,3%
Taux de change du dollar US (en Fcfa)	522,9	530	504,2	-4,9%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	2900	3300	3250	-1,5%
Prix de vente de manganèse (\$ US/tonne)	125,4	124,6	130,6	4,8%
Exportations de grumes (en milliers de m ³)	1768	1587	1771	11,6%
Okoumé	861	810	850	4,9%
Ozigo	1	7	6	-14,3%
Bois divers	906	770	915	18,8%
Prix export Okoumé (F cfa/m ³)	99 926	101 964	104 923	2,9%
Prix export Ozigo (F cfa/m ³)	91 400	86 185	95 970	11,4%
Prix export Divers (F cfa/m ³)	139 404	113 162	146 374	29,3%

Source : DGE

En raison des conditions favorables d'évacuation de bois et des meilleures perspectives en termes de demande et de prix sur le marché international de bois tropicaux, les exportations de grumes progresseraient de 11,6% par rapport à la loi de finances initiale.

Suite à la perte des parts de marché, les exportations en volume de manganèse fléchiraient de 1,5% par rapport à la loi de finances initiale. Le prix de la tonne de manganèse, quant à lui, connaîtrait une légère hausse de 4,8% pour se situer à 130,6 dollars américains.

2. Les résultats de la projection

a) L'équilibre des biens et services

Initialement prévu à 5.141,8 milliards de F.cfa, le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal s'établirait à 5.106 milliards de F.cfa en 2007, soit un léger repli de 0,7%. Cette évolution s'expliquerait principalement par la baisse du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar américain.

Tableau n° 6 : Evolution de la demande globale

(en milliards de F cfa)	En nominal (aux prix du marché) 2007			En volume (aux prix de 1991) 2007		
	LFI	PLFR	PLFR/LFI	LFI	PLFR	PLFR/LFI
Consommation	2303,8	2387,4	3,6%	1319,2	1330,5	0,9%
<i>dont privée</i>	1630,7	1756,6	7,7%	928,7	933,3	0,5%
Investissements	1213,8	1240,8	2,2%	586,8	622	6,0%
<i>dont</i>						
<i>hors pétrole</i>	379,9	381,3	0,4%	169,7	170,8	0,6%
<i>administration</i>	316,2	333,4	5,4%	145,2	158,2	9,0%
Exportations	3424,9	3163,7	-7,6%	726,2	718,3	-1,1%

Source : MEGA/DGE

Par rapport à 2006, la croissance réelle se situerait à 5,6%. Elle serait tirée d'une part, par la demande finale intérieure en hausse de 8% et par les exportations qui augmentent de 5%. L'évolution de la demande finale intérieure serait soutenue par l'augmentation de 6,3% de la consommation des ménages, ainsi que par l'accroissement de 4,9% de l'investissement total.

Par ailleurs, les importations des biens et services non-facteurs progresseraient de 3,5% par rapport à la loi de finances initiale.

b) Les comptes des agents

(1) Les entreprises

En 2007, la production des entreprises serait en retrait de 2,4%. Elle se chiffrerait ainsi à 6.903,8 milliards de Fcfa contre 7.075,3 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale. Cette contraction serait essentiellement le résultat de la forte baisse de 10,4% de la production pétrolière en valeur en raison de la diminution du prix du cours du brut gabonais et du taux de change du dollar américain. Cependant, la production du secteur hors pétrole progresserait de 3,2% par rapport à la loi de finances initiale. Les consommations intermédiaires se réduiraient de 5,4%. Ces

évolutions engendreraient une légère baisse de 0,6% de la valeur ajoutée des entreprises estimée à 4.394,6 milliards de Fcfa contre 4.422,9 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale.

(2) Les ménages

En 2007, la consommation des ménages connaîtrait une augmentation soutenue du fait de la hausse de la masse salariale globale de 9,1%, à la suite de la revalorisation des salaires et du dynamisme de l'activité économique. Dans ce contexte, et compte tenu de la hausse des prix des produits pétroliers, le taux d'inflation serait de 5,5% contre 2,9% initialement prévu.

(3) Les administrations

Les recettes budgétaires reculeraient de 1,5% en 2007 par rapport aux prévisions initiales. Ce repli résulterait de la diminution de 7,2% des recettes pétrolières, en dépit de l'accroissement de 8,3% des recettes non pétrolières. Cette évolution proviendrait principalement de la baisse du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar américain.

(4) Le reste du monde

En 2007, le solde des biens et services non-facteurs devrait diminuer de 9% par rapport aux prévisions initiales. Il s'établirait ainsi à 1.477,9 milliards de Fcfa contre 1.624,2 milliards de Fcfa en prévisions initiales. Cette tendance serait due à la baisse de la valeur des exportations résultant essentiellement du fléchissement du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar américain.

B. POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

La politique du Gouvernement en 2007 reste marquée par la poursuite de la mise en œuvre du projet de société du Président de la République « Mon projet : les Actes pour le Gabon », réaffirmé dans le Programme de politique générale du Premier Ministre.

Dans cette optique, le Gouvernement, conscient de la situation préoccupante d'une partie de la population, a repensé une nouvelle stratégie de croissance plus favorable aux couches sociales défavorisées. Il s'agit de cibler les investissements ayant un impact direct sur les conditions de vie des populations.

Tout en réitérant les mesures énoncées dans la loi de finances initiale de 2007, le Gouvernement poursuivra ses efforts dans l'ajustement budgétaire, la bonne gouvernance et les réformes structurelles.

Par ailleurs, la politique du Gouvernement sera axée sur la diversification de la base productive, le développement des infrastructures, l'amélioration de la qualité de la vie.

1. Politique budgétaire et financière

En 2007, le Gouvernement prévoit de réduire le déficit primaire hors pétrole à 311 milliards de Fcfa, soit 11,5% du Pib hors pétrole. Pour atteindre cet objectif, des mesures d'ajustement s'avèrent nécessaires. Ces dernières ont pour but d'accroître la qualité et l'efficacité de la gestion des recettes pétrolières et non pétrolières, de même que la gestion des dépenses publiques et des procédures budgétaires.

a) Les recettes

Renforcement de la transparence de la gestion des recettes pétrolières

Le rapport sur l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (EITI) 2004 a mis en évidence la nécessité de renforcer la gestion des revenus pétroliers de manière à s'assurer que toutes les recettes pétrolières exigibles en vertu de la législation et des contrats en vigueur sont perçues. A cette fin, il a été institué depuis le 10 juillet 2006 une Commission de Suivi des recettes pétrolières (COSUREP), constituée des administrations en charge des Finances et des Hydrocarbures.

Cette Commission a pour principales missions de :

- ✓ identifier toutes les recettes pétrolières de l'Etat ;
- ✓ s'assurer que les recettes identifiées sont effectivement encaissées par l'Etat ;
- ✓ aider les autorités à élaborer les prévisions de recettes pétrolières ;
- ✓ identifier les mesures à mettre en œuvre afin de faciliter le partage de l'information entre les administrations concernées par la gestion des ressources pétrolières ;
- ✓ vérifier la cohérence des informations pétrolières.

La commission est responsable du suivi des travaux des consultants chargés de la préparation d'un modèle de projections et de vérification comptable des recettes pétrolières. Le modèle devra permettre de calculer les recettes pétrolières mensuelles exigibles en appliquant, champ par champ, les paramètres fiscaux et contractuels à la production, aux prix et aux coûts réels.

Le modèle sera remis au Gouvernement avant fin septembre 2007 et servira à évaluer mensuellement les recettes pétrolières recouvrées par le Trésor ; il permettra également d'identifier les écarts par rapport aux recettes pétrolières réalisées. Par ailleurs, la COSUREP mettra aussi en place un mécanisme pour le suivi régulier des transactions relatives aux participations de l'Etat en tant qu'actionnaire dans les Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP).

Amélioration de la gestion des recettes non pétrolières

Le fonctionnement effectif de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) concrétisera les opérations de recouvrement des impôts des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 milliard de Fcfa hors taxes.

De plus, le nouveau code général des impôts intégrant tous les changements apportés durant ces dernières années, et qui sera soumis au Parlement avant la fin septembre 2007, est en voie de finalisation. Afin d'améliorer le rendement des recettes hors pétrole, une réflexion sur les différentes exonérations en vigueur qui réduisent l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de l'impôt sur les personnes physiques et des droits de douane a été engagée.

En outre, le retour récent au domaine public du premier lot des permis forestiers en arriérés d'impôts permettra d'accroître le recouvrement des impôts du secteur.

b) Les dépenses

La limitation du déficit primaire hors pétrole à 11,5 % du PIB hors pétrole s'obtiendra également par la maîtrise de certains postes de dépenses.

A ce titre, du fait des mesures de réajustement des prix à la pompe, la subvention aux prix des carburants sera réduite de 68 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale 2007.

Le contrôle de la masse salariale, des subventions aux entreprises parapubliques et des autres transferts publics contribuera aussi à la réalisation de cet objectif.

Pour y parvenir, les mesures ci-après seront prises :

- ✓ réforme du statut de la fonction publique ;
- ✓ amélioration de la préparation du budget ;
- ✓ renforcement du suivi et de l'efficacité de l'exécution du budget ;
- ✓ amélioration de la transparence budgétaire ;
- ✓ amélioration de la gestion et du contrôle des crédits des administrations déconcentrées ;
- ✓ relèvement de la qualité de l'investissement public ;
- ✓ élaboration d'une stratégie appropriée de gestion de la dette publique.

Réforme du statut de la fonction publique

L'entrée en vigueur de la loi n°1/2005 du 4 février 2005 portant statut général de la fonction publique améliorera la gestion des agents de l'Etat. En effet, la création de nouveaux postes de travail est désormais soumise à l'obtention préalable d'une autorisation budgétaire ; la finalité étant de lier directement la rémunération des agents publics à l'emploi occupé.

Afin de rendre applicable la loi sus-citée, dans toutes ses dispositions, trois principales actions, annoncées dans le Rapport économique et financier accompagnant la loi de finances rectificative de l'année 2006 (pages 28 et 29), sont en cours de réalisation. Il s'agit :

- ✓ de la mise à jour des situations administratives ;
- ✓ du contrôle des effectifs ;
- ✓ de la ventilation de la masse salariale.

En outre, afin de parvenir à un meilleur suivi des éléments de rémunération servis aux agents de l'Etat en fin d'activité, la finalisation du segment de l'application solde (FUR) permettra une automatisation des liquidations des droits et une réduction du délai de satisfaction des usagers.

En effet, l'informatisation des éléments payés en fin d'activité doit aboutir à la liquidation et l'ordonnancement des capitaux décès, des indemnités de service rendu, des loyers aux personnels coopérants, des cas particuliers solde, des pécules et autres indemnités de certains agents de l'Etat.

Par ailleurs, elle facilitera l'établissement du solde tout compte de chaque agent de l'Etat ainsi que son certificat de cessation de paiement à l'occasion de toute cessation d'activité (retraite, décès, non-renouvellement ou révocation).

Amélioration de la préparation du budget

Afin de faciliter la programmation budgétaire pluriannuelle, un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) est en cours de préparation. En 2007, pour les ministères pilotes (Santé Publique, Education Nationale, Travaux Publics, Agriculture, Economie Forestière, Mines, Planification, Finances), l'objectif est d'élaborer un programme d'actions prioritaires (PAP) qui regroupera les programmes par objectifs stratégiques avec des chronogrammes détaillés et des besoins de financement bien identifiés. Ces ensembles de projets sectoriels seront consolidés dans un CDMT global triennal.

L'objectif est, sur la base du CDMT, de répartir les ressources de façon efficace en cohérence avec les missions et les performances des secteurs, afin d'arrimer le budget à la stratégie contenue dans le DSCR, à compter de l'exercice budgétaire 2009. L'année 2008 marquera la généralisation des PAP à l'ensemble de l'Administration.

Aussi, une meilleure coordination entre le Ministère de la Planification, le Ministère des Finances et les ministères sectoriels permettra dorénavant une intégration cohérente des budgets de fonctionnement et d'investissement, et une évaluation plus précise des charges récurrentes liées aux dépenses d'investissement.

Renforcement du suivi et de l'efficacité de l'exécution du budget

Des mesures ont été prises pour faciliter le suivi de l'exécution du budget.

En effet, la mise en place opérationnelle du budget a eu lieu le 31 janvier 2007. Ce qui constitue une avancée par rapport aux années antérieures.

De même, le système d'information est en voie d'amélioration afin de permettre, à la fin de l'exercice 2007, la production par la Direction Générale du Budget, des rapports d'exécution. Ces documents devront être confectionnés dans un

délai maximum de deux mois. Ce délai s'appliquera également à la production, par la Direction Générale des Services du Trésor, de la balance définitive des comptes du Trésor.

En outre, le plan de trésorerie, en cours d'amélioration, permettra d'optimiser avant fin septembre 2007 la gestion des dépenses en fonction des ressources disponibles. Ce mode de gestion de la trésorerie sera effectué simultanément avec une réelle programmation des engagements et en concertation avec les administrateurs de crédits. A cet effet, un comité de trésorerie présidé par le Ministre des Finances a été réactivé. Il comprend le Trésorier-Payeur Général, le Commissaire Général au Plan et au Développement, le Directeur Général du Budget, le Directeur Général de la Comptabilité Publique et le Directeur Général des Impôts.

Il est également envisagé de réduire le délai de règlement de la dépense au Trésor à 60 jours avant fin 2007 (depuis octobre 2006 ce délai a été ramené de 120 à 90 jours).

Afin de réduire les suspens qui ont engendré des délais importants dans le recouvrement des recettes pétrolières, la procédure d'encaissement des chèques sera accélérée et ce en accord avec les banques commerciales. Le délai maximum sera désormais de cinq (5) jours.

Par ailleurs, en ce qui concerne le contrôle physique du "service fait", une meilleure coordination entre les différents services compétents de contrôle sera instaurée.

Amélioration de la transparence budgétaire

Tenue de la comptabilité administrative

Une des principales recommandations du séminaire de synthèse et d'information sur la nomenclature budgétaire organisé en septembre 2006 a été la précision du rôle du Directeur Administratif et Financier (DAF). En effet, à côté de son rôle d'administrateur délégué de crédits de son service, le DAF devra également jouer le rôle de conseiller, de contrôleur et surtout de coordinateur des opérations budgétaires de l'ensemble du département. Il sera donc chargé de centraliser l'information financière (tableaux de bord), en vue de l'élaboration du compte administratif du département concerné, conformément à l'article 118 de la loi n°5/85 du 27 juin 1985, portant règlement général sur la comptabilité publique de l'Etat.

Suivi physique des dossiers de dépense

Le suivi physique des dossiers de dépenses est un projet qui vise à rendre plus fluide la circulation et la traçabilité des dossiers physiques dans la phase administrative de la chaîne de dépense.

Après les étapes du Service Comptable Central et du Contrôle Financier, l'application sera déployée à la Direction de la Dépense du Trésor Public, au Commissariat Général au Plan et au Développement et à la Direction Générale des Marchés publics. Ce qui permettra un maillage complet de toute la chaîne de dépense et une traçabilité plus efficace des dossiers.

Amélioration de la gestion et du contrôle des crédits des administrations déconcentrées

Dans le cadre de la réforme budgétaire, la Direction Générale du Budget, en collaboration avec la Direction Générale des Services du Trésor, a entrepris de mettre en œuvre un programme de suivi de l'exécution des crédits délégués des services déconcentrés à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Ce programme s'est matérialisé par la mise en place d'une application informatique dénommée "Gestion Budgétaire et Comptable" (GEBUCO).

L'exécution du budget, dans sa phase administrative, s'effectue désormais à travers la saisie informatique des éléments mentionnés sur les bons de commande (imputation budgétaire, autorisation de dépense, bénéficiaire, montant) avant le paiement de la dépense.

La mise en place de cette application présente deux principaux avantages :

1. au niveau de la gestion

Le paiement des dépenses des crédits délégués se fait désormais après contrôle des informations budgétaires, notamment l'autorisation de la dépense, le contrôle de la cohérence entre l'objet de la dépense et la nature budgétaire.

Un contrôle automatique de la disponibilité des crédits est réalisé grâce notamment à la tenue informatique d'un registre de dépenses engagées.

2. au niveau du suivi des dépenses

Il s'agit :

- ✓ du suivi de l'exécution des crédits au jour le jour ;
- ✓ de la détermination du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises sur les crédits délégués par les services des impôts ;
- ✓ de l'obtention des informations utiles pour l'élaboration du budget à partir du niveau réel de consommation des crédits.

Relèvement de la qualité de l'investissement public

Afin d'atteindre cet objectif, un certain nombre de mesures ont été prises.

L'amélioration de l'efficacité de la passation des marchés publics. Depuis le 30 septembre 2006, tous les appels d'offres des marchés publics sont publiés, de même que les adjudications sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Pour faciliter une plus grande diffusion de ces informations dans la presse nationale, un journal des marchés publics sera publié avant la fin du mois de juin 2007.

L'objectif est de s'assurer que dorénavant tous les contrats à partir de 30 millions de Fcfa sont traités par la DGMP. Il s'agit, à terme, de réduire sensiblement la proportion de marchés publics attribués de gré à gré dans le but de la ramener à environ 20 % de la valeur totale des marchés supérieurs à 30 millions de Fcfa avant la fin de l'exercice 2007.

Le renforcement de la qualité et de l'efficacité de la dépense au titre des fêtes tournantes. L'audit des fêtes tournantes des années 2003 et 2004 a révélé plusieurs dysfonctionnements. En effet, l'obligation de terminer tous les travaux avant le 17 août a notamment entraîné des faiblesses aussi bien dans la préparation que dans l'exécution des projets. Dorénavant cette contrainte sera levée si elle met en jeu la qualité des travaux.

De plus, pour améliorer la qualité des dépenses, il a été décidé de les soumettre pleinement aux procédures budgétaires en vigueur, y compris la passation des marchés publics.

Pour permettre un meilleur suivi de ces dépenses, il est envisagé de publier dans la presse nationale, une liste des projets au titre des fêtes tournantes 2007 dans la province de l'Estuaire. Pour s'assurer d'un bon suivi, le Gouvernement a décidé de soumettre les fêtes tournantes des années 2005 et 2006 à un nouvel audit qui sera finalisé avant fin 2008.

Elaboration d'une stratégie appropriée de gestion de la dette publique

La hausse soutenue des recettes pétrolières recommande de concevoir une stratégie de la dette publique. Ainsi, à fin 2006, la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) a initié un projet de recensement de tous les engagements du secteur public, y compris la dette avalisée des collectivités locales et des entreprises publiques. Le Gouvernement envisage de mettre en place un dispositif sanctionnant les administrateurs de crédits qui engageraient à tort l'Etat dans au-delà des dotations budgétaires allouées.

En ce qui concerne la dette extérieure, le Gouvernement, en relation avec les créanciers, finalisera une stratégie de désendettement d'ici à fin 2007 dont l'objectif est de réduire sensiblement le poids de la dette sur les finances publiques. Cette stratégie sera basée sur le remboursement anticipé de la dette en contrepartie d'un effort des créanciers d'abandon d'une partie de leur dû.

De même, l'on poursuivra une politique d'endettement prudente qui tient compte de la soutenabilité de la dette à long terme. A ce sujet, le Gouvernement se forcera de présenter en annexe de la loi de finances une analyse de la viabilité de la dette à partir de 2008.

S'agissant de la dette intérieure, le Gouvernement continuera à réduire les avances statutaires de la BEAC et à soutenir, à terme, leur élimination en faveur de titres échangeables au niveau de la CEMAC.

Il compte également, en relation avec la BEAC, voir comment éliminer les bons d'équipement (dispositif de financement public coûteux et n'étant plus approprié aux circonstances actuelles).

La liquidation de plusieurs entreprises publiques, notamment Air Gabon et Gabon Poste, a entraîné une reprise de dettes par l'Etat. Il a été conclu, en début d'année 2007, un quatrième accord de rééchelonnement et d'apurement d'anciennes créances au sein du Club de Libreville. Un dernier accord relatif aux arriérés du FER (14 milliards de Fcfa à fin décembre 2006) pourrait être envisagé. Toutefois, ces montants doivent être confirmés par un rapport d'audit de la Cour des Comptes avant la fin de l'année 2007.

Mise en place d'une stratégie de gestion des réserves de change

La hausse soutenue des recettes pétrolières recommande également de concevoir une stratégie de gestion des réserves de change.

Pour ce faire, dans le cadre des réformes de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le Gabon mène, avec les autres Etats membres, une réflexion afin d'obtenir une rémunération plus élevée des réserves à long terme comparables aux rendements des instruments financiers à long terme disponibles sur les marchés internationaux.

Toutefois, le choix de cette option devrait tenir compte de la nécessité de garantir la stabilité monétaire.

Aussi, les relèvements récents des taux de rémunération des dépôts au titre du Fonds pour les générations futures par la BEAC, bien que relativement satisfaisants, s'inscrivent dans ce cadre.

2. Bonne gouvernance et réformes structurelles

Dans sa stratégie de dynamisation du secteur hors pétrole, le Gouvernement vise à promouvoir et à encadrer l'émergence d'une classe de petits entrepreneurs locaux. Ainsi, l'accent est mis sur l'environnement des affaires, la privatisation et la restructuration des entreprises et le développement de la microfinance.

(1) Amélioration de l'environnement des affaires

Les actions à mener dans ce domaine concernent prioritairement les aspects fonctionnels et institutionnels de la justice.

Réalisation d'un audit opérationnel de la Justice

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, un audit de la justice gabonaise a été recommandé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à la demande du Ministère de la Justice.

Il s'agit, en l'occurrence, de faire un diagnostic du fonctionnement du système judiciaire (ordres judiciaire, administratif, financier, etc.) et de proposer des solutions pour son amélioration.

A cet effet, au terme de l'évaluation des offres faite le 23 février 2006, le cabinet Belge TRANSTEC S.A a été retenu comme adjudicataire.

Le 29 juillet 2006, le Comité de Privatisation est parvenu à un accord contractuel avec TRANSTEC qui a accepté de pré-financer cette activité prévue pour une durée de six (6) mois.

Le cabinet Belge qui a démarré ses activités au Gabon le 10 septembre 2006, a élaboré un rapport préliminaire transmis au Secrétariat du Comité de Privatisation le 22 décembre 2006.

De même, un atelier national de restitution du rapport intermédiaire se tiendra au cours de cette année.

Mise en place d'un centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation

Le Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation sera une structure alternative de règlement des litiges en droit des affaires, indépendante des juridictions judiciaires. Il est le résultat d'un partenariat entre la BAD et le Gouvernement gabonais représenté par le Ministère de la Justice, la Chambre de commerce et le Comité de privatisation.

A la suite d'un appel d'offres international lancé en juin 2005, un contrat a été signé, le 28 février 2006, entre le Comité de privatisation et le cabinet Juridique et Fiscal Deloitte & Touche, adjudicataire retenu pour la mise en place de ce centre.

En attendant le rapport final qui devra intervenir avant le 31 décembre 2007, un rapport préliminaire sur l'étude a été transmis au Comité de privatisation le 8 septembre 2006.

(2) Privatisation et restructuration des entreprises

Entamé depuis quelques années, le processus de privatisation se poursuit avec la privatisation de Gabon Télécom, la liquidation de Gabon Poste et de Air Gabon, mais aussi la restructuration de la SOGATRA et de la CNSS.

Gabon Télécom

Le processus de privatisation de Gabon Télécom a abouti, au terme des négociations et d'évaluation des offres, à la désignation le 09 février 2007 de Maroc Télécom comme adjudicataire définitif.

La formalisation de l'accord avec ce partenaire s'est matérialisée par la signature d'un certain nombre de documents dont les plus essentiels sont :

- la convention de cession d'actions ;
- le pacte d'actionnaires ;
- la convention de délégation de service public et son cahier de charges ;
- la licence mobile et son cahier de charges ;
- la convention de séquestre.

La transaction, qui a porté sur la cession de 51% du capital de Gabon Télécom, a été conclue pour un montant de 61 millions d'euros payables en trois (3) tranches :

- une première payable à la date de réalisation ;
- une deuxième après le rachat des créances au 31 décembre 2006 de Gabon télécom par l'Etat ;
- une troisième tranche après confirmation du nombre d'abonnés de Libertis.

Le choix de l'opérateur marocain tient compte à la fois de la valorisation financière et du projet industriel. Ce dernier, essentiellement axé sur le développement des synergies entre les téléphonies fixe et mobile, est sous tendu par un important programme d'investissements de 100 milliards de F cfa à moyen terme.

Gabon Poste

Dans le cadre de la liquidation de cette entreprise, les missions confiées au Liquidateur et au cabinet Ernst & Young qui l'assiste sont respectivement les suivantes :

- réaliser l'inventaire du patrimoine (actif et passif) ;
- sécuriser le patrimoine de Gabon Poste, les dépôts des épargnants et les titulaires de comptes chèques postaux ;
- organiser le transfert des actifs à la nouvelle entité postale ;
- assurer la continuité de l'exploitation ;
- mettre en œuvre le plan social.

En dehors de l'assistance du Liquidateur dans les domaines du droit et de la comptabilité, les missions attribuées au Cabinet ont consisté à :

- auditer les comptes au 31 décembre 2005 et au 31 mars 2006 ;
- établir le bilan d'ouverture de la liquidation ;
- évaluer les actifs (immobilisations, créances, stocks, disponibilités) ;
- évaluer les passifs (épargne postale, chèques postaux, dettes fournisseurs) ;
- recenser le personnel.

A ce jour, ces missions sont achevées, à l'exception des opérations de continuité pour lesquelles le Liquidateur bénéficie de l'assistance du Cabinet. Il s'agit notamment des opérations de banque et de caisse qui doivent faire l'objet de régularisation pour l'élaboration du bilan de la liquidation, mais également les opérations liées aux fournisseurs.

Air Gabon

Pour cette entreprise, le processus de privatisation se décline en trois points principaux :

- la liquidation ;
- l'activité du handling⁵ ;
- la création de Gabon Airlines.

Le processus de liquidation commencé en mars 2006 s'est soldé par le règlement des droits de l'ensemble du personnel et l'évaluation du passif de la société qui est établi à 6,117 milliards de Fcfa.

⁵ Assistance au sol.

Les actions à réaliser au niveau de l'actif consistent à la vente des aéronefs et des bâtiments.

En effet, après la vente du Boeing 767-200 et de l'immeuble Concorde pour des montants respectifs de 1,7 milliard de Fcfa et 174 millions de Fcfa, les opérations de vente continueront avec le Boeing 737-200, l'immeuble "agence internationale", les locaux de la Direction Générale et les bâtiments techniques.

La stratégie retenue pour l'apurement du passif porte sur le règlement de toutes les dettes dont le montant est inférieur ou égal à 50 millions de Fcfa et exige une décote de 25% de la valeur des créances. Le stock des dettes concernées est de 1,280 milliard de Fcfa.

Dans ce contexte, l'échéance de vente des derniers actifs et de règlement des dettes restantes est fixée pour fin juin 2007.

En ce qui concerne l'activité de handling, le retard accusé dans le démarrage des activités de Air Gabon International (AGI) et la formulation des nouvelles exigences du partenaire marocain ont conduit le Gouvernement à proroger la durée de l'assistance et à opter pour la mise en concession privée de la gestion du handling.

A cet effet, la consultation lancée en octobre 2006, qui a permis de sélectionner le groupement Gabon handling services, aboutira à la signature d'une convention de concession avec l'Etat avant le démarrage des activités.

Le concessionnaire assurera, à titre exclusif pendant 20 ans, la gestion de l'assistance au sol des avions à l'aéroport de Libreville. En contrepartie, il est tenu de fournir un service de qualité et de payer :

- un droit d'entrée de 2 milliards de F cfa sur 5 ans ;
- une redevance fixe annuelle de 70 millions de F cfa ;
- une redevance variable annuelle équivalente à 5% du chiffre d'affaires.

Suite au retard observé dans la mise en place de AGI, le Gouvernement a fait de *Gabon Airlines*, par arrêté n°0917/06 du 08 novembre 2006, le bénéficiaire des droits de trafic et des privilèges autrefois accordés à Air Gabon.

SOGATRA

Depuis 2005, la SOGATRA n'assure plus correctement la mission de service public des transports urbains de Libreville. En effet, 7 lignes sur 22 sont exploitées avec seulement 22 autobus sur un total de 146.

Au plan financier, la société réalise ces dernières années moins de 800 millions de F cfa de chiffre d'affaires et les déficits cumulés depuis l'année 2000 s'établissent à plus de 3 milliards de F cfa.

Au regard de cette situation, le Gouvernement a décidé de restructurer cette entreprise en deux phases.

A court terme, il s'agit :

- d'accroître le parc d'autobus et de diminuer les charges d'exploitation ;
- de réhabiliter une trentaine d'autobus et de réduire les effectifs.

A moyen terme, le management de l'entreprise sera renforcé à travers notamment le recrutement, par appel à candidatures, d'un Directeur Général Délégué et d'un Directeur Financier. Le premier cité proposera un plan de redressement de la société qu'il devra mettre en œuvre dans le cadre d'un contrat passé avec l'Etat.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Dans le cadre de sa restructuration, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et le Comité de Privatisation se sont attachés à l'assistance technique du Cabinet Actuarial International pour la réalisation des études actuarielles du système de sécurité sociale géré par la CNSS.

Les principales étapes de ces études ont été les suivantes :

- **février 2006**: signature du contrat entre la CNSS et Actuarial International pour la prestation de services sur une durée de 9 mois à compter du 4 avril 2006, date du début des prestations ;
- **juin 2006**: finalisation de la collecte des données et validation du rapport préliminaire ;
- **septembre 2006**: production, par le consultant, du rapport intermédiaire qui intègre, entre autres, les travaux préliminaires et les projections comme le prévoient les termes de référence ;
- **décembre 2006**: clôture de l'étude actuarielle selon les termes du contrat ayant abouti à la remise du rapport final et à l'organisation des séances de présentation.

En 2007, les actions ci-après seront menées :

- réhabilitation des trois hôpitaux et polycliniques ;
- rajeunissement des effectifs par un recrutement quantitatif et qualitatif programmé.

(3) Développement de la micro finance

En application des objectifs de la stratégie de développement de la micro finance, la Cellule Nationale de promotion de la micro finance a poursuivi, en 2006, ses efforts de vulgarisation, de sensibilisation et de formation au profit des dirigeants

et agents d'encadrement des établissements de micro finance (EMF) et associations d'épargne et de crédit dans les différents chefs lieux de provinces.

Les enseignements ont porté sur la gestion financière, la gestion du portefeuille des impayés, la pratique des taux d'intérêt et la comptabilité.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'instruction des dossiers, la Cellule a délivré quatre nouveaux certificats aux EMF dont trois de première catégorie et un de deuxième catégorie.

En 2007, la politique de développement de la micro finance mettra particulièrement l'accent sur :

- la vulgarisation des nouvelles dispositions fiscales concernant l'activité de micro finance ;
- le renforcement des capacités opérationnelles de la Cellule pour la conduite des missions de contrôle et de surveillance ;
- la professionnalisation des opérateurs notamment à travers les activités d'information et de formation sur le nouveau plan comptable des EMF, la bonne gouvernance et les normes prudentielles ;
- la création d'un fonds documentaire ;
- la création d'une base de données de gestion des performances des EMF.

3. Politiques sectorielles

En 2007, la stratégie du Gouvernement vise la stimulation de la croissance économique et la création de richesses dans le secteur hors pétrole.

L'objectif est de permettre l'éclosion d'un tissu économique notamment par l'accentuation des politiques au niveau du secteur productif et la relance par la réalisation de grands travaux dans le domaine des infrastructures.

Cet ambitieux programme permet la prise en compte des préoccupations des populations économiquement faibles notamment dans les domaines de la santé et de la protection sociale, de l'éducation, du logement et de l'emploi.

a) Secteurs productifs

La réunion des conditions d'une croissance économique forte et durable passe, en l'occurrence, par des politiques soutenues dans les domaines de ***l'agriculture, de la forêt, de la pêche et aquaculture.***

b) L'Agriculture

Dans ce secteur, la politique gouvernementale est prioritairement axée sur le développement des agro-industries et l'autosuffisance alimentaire.

En ce qui concerne le développement des ***agro-industries***, au delà de la poursuite des actions dans le cadre de la relance des cultures de rente (cacao et café), le Gouvernement négocie actuellement, avec des partenaires, un projet de valorisation et de développement des plantations d'eucalyptus de Ndouaniang.

Ce projet à fort potentiel d'emplois (entre 500 et 1000) commencera, dans un premier temps, avec l'exploitation des 620 hectares de l'ex Sogacel et, à moyen terme, avec la mise en place de nouvelles plantations.

Pour ce qui est de l'***autosuffisance alimentaire***, il s'agit de poursuivre des actions entamées, aussi bien, dans le démarrage du programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) en partenariat avec la FAO, que dans celui du projet d'appui au développement de l'élevage au Gabon (PADEG).

La poursuite des actions concerne également le programme d'appui à l'agriculture périurbaine (PADAP) qui bénéficie d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) dont un tirage de 1,960 milliard de Fcfa est prévu pour 2007.

c) La forêt, la pêche et l'aquaculture

En ce qui concerne la forêt, l'ambition du Gouvernement est de mettre sous aménagement durable l'ensemble des forêts de production, soit environ 10 millions d'hectares et de parvenir à un taux de transformation de 75% de la production du bois d'ici à 2012.

La politique d'aménagement durable des forêts bénéficie d'un financement de l'AFD pour lequel il est prévu en 2007 un tirage de 1,152 milliard de Fcfa.

Pour ce qui est de la pêche et de l'aquaculture, les principaux objectifs, dans le cadre du projet d'appui au secteur pêche, sont l'amélioration de la production et le renforcement de la protection des ressources.

S'agissant de l'amélioration de la production, des études pour la construction des infrastructures ont été prévues. Cette construction concerne :

- deux (2) ports de pêche à Libreville et Port-Gentil ;
- six (6) points de débarquement (Libreville, Cocobeach, Makokou, Gamba, Ndjolé et Mayumba) ;

Il est prévu également la construction et la réhabilitation de :

- sept (7) inspections provinciales ;
- deux (2) brigades de pêche ;
- cinq (5) stations piscicoles.

Le projet d'appui au secteur pêche bénéficie d'un financement de l'AFD pour lequel il est prévu un tirage de 750 millions de Fcfa en 2007.

Dans le même ordre d'idées, le Gouvernement mettra en œuvre des projets pilotes dans le cadre du plan directeur de développement intégré des pêches artisanales et de l'aquaculture. L'objectif est d'apporter l'assistance technique à la structuration des communautés de pêcheurs et à l'utilisation des méthodes modernes de transformation et de conservation des produits.

La protection des ressources, par contre, se fera à travers le renforcement de la surveillance des activités de pêche notamment dans la zone économique exclusive. Dans cette perspective, les actions suivantes seront entreprises :

- installation des postes radars le long de la côte et des balises sur tous les navires de pêche des armements nationaux et ceux des pays avec lesquels le Gabon a signé des accords ;
- acquisition des vedettes d'intervention pour lutter contre la pêche illicite.

4. Secteur des infrastructures

Afin de procéder à la relance de l'économie par la demande et d'améliorer l'accès des populations aux services de base, le Gouvernement ambitionne de renforcer les investissements dans le secteur des infrastructures.

A cet effet, en sus des mesures arrêtées dans le Rapport économique et financier accompagnant la loi de finances initiale 2007 dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'eau, l'action du gouvernement se focalisera sur :

- la construction et l'entretien des routes ;
- la réhabilitation et l'extension des équipements portuaires et aéroportuaires ;
- la transformation qualitative des services de transport urbain ;
- l'électrification et l'adduction d'eau ;
- l'aménagement du territoire et la décentralisation.

a) La Construction et l'entretien des routes

Dans ce domaine, le Gouvernement veillera à ce que la route joue pleinement son rôle dans l'intégration des populations et le développement économique.

Ainsi, tout en poursuivant les travaux en cours dans le secteur, le Gouvernement initiera les projets ci-après :

- construction de la voie de contournement Owendo-Bikélé. Le coût total des travaux s'élève à 49 milliards de Fcfa ;

- aménagement de la route menant à la décharge publique de Mindoubé dont l'investissement nécessaire s'élève à 2,3 milliards de Fcfa ;
- construction de 42 ponts métalliques dans la région de Lambaréné pour un coût de 880 millions de Fcfa en 2007 ;
- construction de 38 ponts métalliques dans les environs de Kelle. En 2007, le coût est évalué à 1,85 milliard de Fcfa.

Par ailleurs, l'on s'attellera à finaliser le tronçon Lambarené-Fougamou dont le coût total est estimé à 16 milliards de Fcfa.

La réhabilitation et l'extension des équipements portuaires

Les difficultés liées à la vétusté des équipements et à l'envasement du port d'Owendo réduisent le trafic maritime.

En effet, s'agissant particulièrement de ce dernier, le nombre de navires est passé de 3.450 en 2003 à 1.500 en 2005 contre une moyenne de 10.000 navires pour certains ports de la sous région. Afin d'inverser cette tendance, le Gouvernement s'attachera à :

- ✓ désengorger le port d'Owendo par l'acquisition d'une drague et d'un portique ;
- ✓ augmenter la capacité d'accueil du port de Port-Gentil.

La transformation qualitative des services de transport urbain

S'agissant de la restructuration de l'activité de transport, le Gouvernement conduira les actions suivantes :

- ✓ organisation du système de transport en un secteur productif ;
- ✓ amélioration de la qualité du service et de la sécurité des usagers ;
- ✓ mise en place d'un organe de régulation de transport terrestre ;
- ✓ refonte des textes législatifs et réglementaires à travers l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation des transports pour s'adapter aux nouvelles dispositions du code de la CEMAC.

L'aménagement du territoire et l'environnement

Pour ce qui concerne la politique d'aménagement du territoire et de décentralisation, le Gouvernement poursuivra l'élaboration du "schéma national d'aménagement du territoire" nécessaire au développement du territoire national dans un cadre cohérent.

Soucieux de disposer d'une base de données générale d'aménagement du territoire, le Gouvernement finalisera les livres blancs pour toutes les provinces.

En matière de politique environnementale et de la ville, l'action du Gouvernement consistera à apporter principalement des réponses durables à la très forte dégradation de notre environnement urbain. Cela se traduira par la mise en place d'un système de collecte et de traitement des déchets et par un entretien régulier des ouvrages d'assainissement existants.

5. Secteurs sociaux

Sur le plan social, du fait des économies réalisées sur la réduction de la subvention à la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA), le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures à effet immédiat sur l'amélioration du bien être des populations, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de l'habitat.

Ces économies permettent également une meilleure couverture des programmes sociaux en cours d'exécution, entre autres, dans les domaines de la famille et des transports.

Par ailleurs, le Gouvernement a dégagé une enveloppe de 1,15 milliard de Fcfa pour prendre en charge les sinistres causés par les intempéries dans la province de la Ngounié.

a) Le système éducatif

En matière d'éducation, le Gouvernement a repensé sa politique de gratuité des frais d'inscription scolaire. Cette dernière ciblera désormais les ménages économiquement faibles et concernera l'enseignement public. Une dotation de 1 milliard de Fcfa est prévue à cet effet.

De même, la politique de gratuité des manuels scolaires sera renforcée. En effet, un montant additionnel de 500 millions de Fcfa vient relever l'inscription budgétaire de 1,872 milliard de Fcfa prévue dans la loi de finances initiale de 2007.

Cette action vise l'amélioration du ratio "un manuel par élève" dans les matières principales. Il s'agit de mettre à la disposition des élèves du primaire des écoles publiques des manuels pendant le temps d'enseignement.

Il est également prévu une enveloppe de 400 millions de Fcfa pour l'équipement (tables bancs et bureaux) des établissements scolaires publics.

En matière de formation professionnelle, l'exécution du projet « Education III Gabon/BAD » se poursuit. A cet effet, un séminaire atelier sur l'harmonisation des études architecturales et techniques des nouvelles constructions et des extensions des établissements de l'enseignement technique et professionnel a eu lieu en mars 2007. Ce séminaire avait pour but de finaliser des dossiers d'appel d'offres de :

- la construction et l'acquisition des équipements du lycée professionnel industriel de Bikélé ;
- la reprise des travaux du lycée commercial de Ntoum ;
- l'extension des huit autres établissements d'enseignement technique et professionnel de l'intérieur du pays.

b) La santé

En plus des actions énoncées à la page 42 du rapport économique et financier accompagnant la loi de finances initiale, le Gouvernement compte, dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures sociales, renforcer les projets suivants :

- l'acquisition d'équipements SOUB (soins obstétricaux d'urgence de base) pour 180 millions de Fcfa et des équipements des centres de traitement ambulatoire (CTA) à hauteur de 150 millions de Fcfa;
- la poursuite de la construction des centres de paludisme (300 millions de Fcfa), des centres de santé (1 milliard de Fcfa) et des dispensaires (370 millions de Fcfa) ;
- l'achat des médicaments anti-rétroviraux pour 500 millions de Fcfa.

c) La protection sociale

Le Gouvernement prévoit de mieux prendre en compte le programme d'aide aux personnes démunies. A cet effet, une dotation supplémentaire de 350 millions de Fcfa a été prévue pour les principales activités suivantes :

- ✓ aide financière aux « sans domiciles fixes » ;
- ✓ aide pour l'achat des matériels médico-techniques (tricycles, fauteuils roulants, béquilles, appareils pour enfants malentendants, etc.) ;
- ✓ aide à l'éducation (trousseaux et bourses scolaires) ;
- ✓ construction de "maisons de jour" pour les personnes du troisième âge.

En ce qui concerne la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), une dotation de 1 milliard de Fcfa sera affectée au démarrage des activités de cette structure. Ces activités portent essentiellement sur la réalisation d'études en vue de :

- ✓ la définition du périmètre des prestations ;
- ✓ la détermination des taux de cotisation ;
- ✓ la spécification de l'outil informatique ;
- ✓ la détermination de l'offre des soins.

De plus, des crédits additionnels d'un montant de 100 millions de Fcfa et de 600 millions de Fcfa seront respectivement affectés à l'appui au développement du micro-crédit et au fonds d'aide aux filles-mères.

S'agissant particulièrement du fonds d'aide aux filles-mères, la dotation supplémentaire se répartit comme suit :

- ✓ allocation aux filles mères : 100 millions de Fcfa ;
- ✓ construction de deux haltes garderies : 320 millions de Fcfa ;
- ✓ équipement de trois haltes garderies : 23 millions de Fcfa ;
- ✓ construction de deux cases communautaires : 32 millions de Fcfa ;
- ✓ allocation d'aide scolaire : 100 millions de Fcfa ;
- ✓ achat des layettes : 25 millions de Fcfa.

d) L'habitat

Le déficit en logements et les problèmes de disponibilité du foncier, amènent le Gouvernement à engager une action plus dynamique et cohérente dans la promotion de l'habitat.

Ainsi, 2 milliards de Fcfa destinés à bonifier les taux d'intérêts, dans le cadre de la mise en place d'un plan d'épargne logement, seront mis à la disposition de la Banque de l'Habitat du Gabon (BHG).

De même, une dotation de 2 milliards de Fcfa est prévue pour l'aménagement des lotissements.

Par ailleurs, le Gouvernement oeuvre pour la transformation du compte de refinancement de l'habitat du Gabon (CRH-Gabon) en compte de refinancement hypothécaire du Gabon.

L'ensemble de ces mécanismes de refinancement va permettre d'améliorer les conditions d'accès aux crédits à la propriété de type social et garantira les crédits acquéreurs accordés par les banques agréées.

e) L'électricité et l'eau

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des ménages économiquement faibles, le Gouvernement préconise la gratuité d'eau et d'électricité. A cet effet, 5 milliards Fcfa pour l'électricité et 400 millions Fcfa pour l'eau sont prévus en 2007. Cette gratuité touche les ménages ayant des consommations mensuelles inférieures ou égales à 13.625 Fcfa (seuil du tarif social, 240 Kwh) et 2.288 Fcfa (tarif social, 15 m³/mois), respectivement pour l'électricité et l'eau.

Pour la mise en œuvre de cette mesure, les modalités ci-après ont été arrêtées :

- ✓ **pour les clients au tarif social eau**, la prise en compte du montant de la facture constatée chaque mois après l'entrée en vigueur de la mesure, y compris dans les cas de dépassement ponctuel (moins de 3 mois consécutifs) ;
- ✓ **pour les clients au tarif social électricité dotés d'un compteur classique**, la prise en compte du montant de la facture constatée chaque mois après l'entrée en vigueur de la mesure, y compris dans les cas de dépassement ponctuel (moins de 3 mois consécutifs) ;
- ✓ **pour les clients au tarif social électricité dotés d'un compteur Edan**, l'allocation chaque mois, après l'entrée en vigueur de la mesure, d'un crédit de consommation forfaitaire correspondant au plafond de chacune des catégories (120 Kwh et 240 Kwh) valorisé au tarif en vigueur ;
- ✓ **pour les clients au tarif social électricité dotés d'un compteur à carte Libergy**, l'allocation chaque mois, après l'entrée en vigueur de la mesure, d'un crédit de consommation forfaitaire égal à 6.000 Fcfa.

En outre, le Gouvernement décide de l'accélération de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets d'investissement contenus dans le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), notamment l'adduction d'eau et l'électrification en milieu rural.

Il est ainsi prévu 2,1 milliards de Fcfa pour l'électrification et l'adduction d'eau notamment dans les localités d'Akiéni-Kassiélé, Mandji et de Mékambo.

f) Le transport urbain

Afin d'atténuer l'impact de l'augmentation des prix des carburants sur le revenu réel des ménages économiquement faibles, le Gouvernement améliorera les prestations de SOGATRA.

A cet effet, une enveloppe de 650 millions de Fcfa est prévue dont 200 millions de Fcfa pour l'achat des pièces de rechange en vue de la réparation de 27 bus et le reste pour la construction d'un hangar devant abriter de nouveaux bus.

Cette réalisation permettra de mobiliser le financement de la Banque Islamique de Développement (BID) d'un coût total de 2,280 milliards de Fcfa pour l'achat de nouveaux bus et des équipements. Les tirages pour l'année 2007 se chiffrent à 500 millions de Fcfa

III. TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du budget rectifié de l'année 2007 est la traduction comptable des effets de la conjoncture économique nationale et internationale présentée plus haut.

Il tient compte du programme de politique générale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement qui s'appuie sur le projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat : "Mon Projet, des Actes pour le Gabon". Il intègre également les mesures sociales prises par le Gouvernement en vue d'atténuer les effets de la hausse des prix des produits pétroliers, d'une part, et les recommandations contenues dans le programme triennal appuyé par le FMI, d'autre part.

L'équilibre financier du budget rectifié 2007 se caractériserait par un excédent des opérations budgétaires de 526,2 milliards de F.cfa qui couvrirait le déficit des opérations de financement.

Tableau n°7 : Résumé des opérations financières de l'Etat

<i>(en millions de F cfa)</i>	LF 2007	PLFR 2007	Ecart
1. Opérations budgétaires			PLFR07/LF07
Ressources propres (+)	1 605 717	1 582 301	-23 416
Dépenses courantes (-)	849 660	814 474	-35 186
Dépenses en capital (-)	200 000	241 650	41 650
Solde des opérations budgétaires (+/-)	556 057	526 177	-29 880
2. Opérations de financement			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	556 057	526 177	-29 880
Ressources d'emprunts (+)	10 000	42 586	32 586
Remboursements en capital (-)	457 684	460 118	2 434
Financement résiduel (+/-)	108 373	108 646	273
Solde des opérations de financement (+/-)	0	0	0

Source : Ministère des Finances/FMI

Globalement, le budget rectifié de l'année 2007 s'établirait à 1.624,9 milliards de F.cfa contre 1.615,7 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale. Il serait en hausse de 9,2 milliards de F.cfa.

A. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement de l'Etat.

Tableau n°8 : Résumé des opérations budgétaires de l'Etat

(en millions de F cfa)	LF 2007	PLFR 2007	Ecart
Opérations			PLFR07/LF07
Ressources propres (+)	1 605 717	1 582 301	-23 416
Dépenses courantes (-)	849 660	814 474	-35 186
Dépenses en capital (-)	200 000	241 650	41 650
Solde des opérations budgétaires (+/-)	556 057	526 177	-29 880

Source : Ministère des Finances

1. Les ressources propres

Tableau n°9 : Répartition des ressources propres

(en millions de F cfa)	LFI 2007	PLFR 2007	ECART PLFR07/LFIR07	
			VALEUR	%
Recettes pétrolières	1 011 000	938 000	-73 000	-7,22
Recettes hors pétrole (hors dons)	589 317	638 901	49 584	8,41
Dons	5 400	5 400	0	0,0
Ressources propres totales	1 605 717	1 582 301	-23 416	-1,46

Sources : DGI, DGDDI, DGE

Les ressources propres intègrent les produits générés par l'activité économique nationale et les dons octroyés par des partenaires au développement. Elles se décomposent en recettes non pétrolières évaluées à 644,3 milliards de Fcfa et en recettes pétrolières estimées à 938 milliards de Fcfa.

Les ressources propres s'élèveraient ainsi à 1.582,3 milliards de F.cfa contre 1.605,9 milliards de Fcfa prévus dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 1,5% représentant 23,4 milliards de F.cfa.

Cet ajustement s'expliquerait essentiellement par la chute de 7,2% des recettes pétrolières.

a) Les recettes pétrolières

Évaluées à 938 milliards de Fcfa, les recettes pétrolières seraient en baisse de 73 milliards de Fcfa par rapport au niveau prévu dans la loi de finances initiale. Cette réduction se justifierait par la baisse de 0,5% de la production, le léger repli du prix du baril de pétrole et la dépréciation du taux de change du dollar américain par rapport à la prévision initiale de l'année 2007.

En effet, estimé initialement à 60 dollars américains, le prix du brut gabonais s'établirait à 56,8 dollars américains. Ce repli des cours serait tributaire de la douceur de l'hiver dans l'hémisphère Nord, de l'importance des stocks américains et de l'atténuation des tensions géopolitiques, en dépit de la limitation des capacités de raffinage à l'échelle mondiale.

Tableau n °10 : Les recettes pétrolières (en millions de F.cfa)

(en milliards de F cfa)	LFI 2007	PLFR 2007	ECART PLFR07/LFIR07	
			VALEUR	%
Impôts sur les sociétés	257 800	242 800	-15 000	-5,82
Redevance	288 700	259 600	-29 100	-10,08
Contrats de partage de production	421 400	370 500	-50 900	-12,08
<i>dont, Recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	<i>102 600</i>	<i>32 900</i>	<i>-69 700</i>	<i>-67,93</i>
Autres recettes	43 100	65 100	22 000	51,04
Redevance superficière	2 700	200	-2 500	-92,59
Boni	300	2 000	1 700	566,67
Participations dans les sociétés pétrolières	40 100	62 900	22 800	56,86
Total recettes pétrolières	1 011 000	938 000	-73 000	-7,22

Sources : DGH, DGDDI, DGE

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les Sociétés (IS), Redevance Minière Proportionnelle (RMP), Contrat d'Exploration et de Partage de Production (CEPP) et les "autres recettes pétrolières".

Les recettes générées par l'*Impôt sur les Sociétés* s'établiraient à 242,8 milliards de Fcfa. Elles seraient en régression de 15 milliards de Fcfa par rapport à la prévision initiale.

La *Redevance Minière Proportionnelle* est estimée à 259,6 milliards de F.cfa ; elle est en diminution de 10,1% par rapport à la loi de finances initiale.

Évaluées à 370,5 milliards de F.cfa contre 421,4 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale, les recettes issues des *Contrats d'Exploration et de Partage de Production* seraient en baisse de 12%, en rapport essentiellement avec la diminution de la production.

Les « *Autres recettes pétrolières* » seraient globalement en hausse de 22 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale de l'année 2007, suite essentiellement aux bons résultats enregistrés par les sociétés pétrolières en 2006. Elles s'élèveraient ainsi à 65,1 milliards de F.cfa.

Ces autres recettes pétrolières se composent :

- des produits des participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières : 62,9 milliards de F.cfa ;
- de la redevance superficielle : 200 millions de F.cfa ;
- des boni sur attribution de permis : 2 milliards de F.cfa.

b) Les recettes hors pétrole (y compris les dons)

Évaluées à 644,3 milliards de F.cfa dans le budget rectifié, les recettes hors pétrole enregistreraient une hausse globale de 8,3% représentant 49,6 milliards de F.cfa, malgré une atténuation attendue des impôts et taxes directs.

Elles se répartissent en :

- produits des impôts et taxes indirects ;
- recettes issues des impôts et taxes directs ;
- recettes douanières ;
- dons.

Tableau n° 11 : Les recettes hors pétrole

	LF 2007	PLFR 2007	ECART PLFR07/LF07	
			VALEUR	%
Impôts et taxes indirects	129 282	131 800	2 518	1,95
<i>dont TVA</i>	<i>92 471</i>	<i>93 836</i>	<i>1 365</i>	<i>1</i>
Impôts et taxes directs	163 173	182 800	19 627	12,03
Recettes douanières	250 600	272 400	21 800	8,70
Autres recettes hors pétrole	46 262	51 901	5 639	12,19
Dons	5 400	5 400	0	0,00
Total recettes hors pétrole hors dons	594 717	644 301	49 584	8,34%

Sources : DGI, DGDDI

(1) Impôts et taxes indirects

S'agissant des impôts et taxes indirects, ils enregistreraient une hausse de 2,5 milliards de F.cfa. Cette variation est essentiellement imputable au rendement de la TVA qui augmenterait de 1,4 milliard F.cfa par rapport à la prévision initiale.

La bonne tenue du poste TVA en 2007 s'expliquerait par :

- la réalisation d'un taux de croissance nominal du PIB hors pétrole de 12,1% ;
- le recouvrement des arriérés TVA estimé à 12,3 milliards. Cette performance intègre également l'ensemble des arriérés de Gabon-Télécom (10 milliards de F.cfa) qui devraient être entièrement apurés au premier semestre de l'année 2007 ;
- le recouvrement du précompte TVA, attendu à 9 milliards de F.cfa ;
- les remboursements de TVA plafonnés à 75 milliards de F.cfa.

(2) Impôts et taxes directs

Les impôts et taxes directs seraient en augmentation de 19,6 milliards de F.cfa pour se chiffrer à 182,8 milliards de F.cfa dans le budget révisé de l'année 2007. La performance ainsi enregistrée provient aussi bien des Impôts sur le revenu des personnes physiques que des Impôts sur les sociétés.

Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP): les recettes attendues sur l'IRPP devraient s'établir à 13,6 milliards de F.cfa, soit une plus value de 21%. Cette évolution positive serait liée, notamment à la prise en compte en année pleine des effets de l'ajustement des salaires dans l'Administration centrale.

Impôt sur les sociétés: le niveau prévisionnel des prélèvements sur les revenus des sociétés hors pétrole se chiffrerait à 105,7 milliards de F cfa ; soit un relèvement de 6,3% par rapport à l'estimation initiale de l'année 2007.

Ce rendement serait expliqué par la bonne tenue du secteur hors pétrole dont la production globale des sociétés y opérant progresserait de 3,2%.

(3) Les recettes douanières

Les recettes du commerce extérieur augmenteraient de 21,8 milliards de F.cfa pour s'établir à 272,4 milliards de F.cfa contre 250,6 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale. Cette amélioration se justifierait par le dynamisme des importations, qui croîtraient de 4%.

Les droits et taxes à l'exportation, quant à eux, se maintiendraient à leur niveau initial arrêté à 32,1 milliards de F.cfa.

(4) Les "Autres recettes"

Les autres recettes hors pétrole s'élèveraient à 51,9 milliards de Fcfa contre 46,3 milliards de Fcfa dans la prévision initiale, soit une variation de 12,2%. Ce relèvement proviendrait essentiellement de l'Impôt sur le revenu des valeurs mobilières et des revenus du domaine public.

Par ailleurs, le projet de loi de finances rectificative de l'année 2007 prévoit des dispositions fiscales relatives à la taxe de solidarité sur les billets d'avion et à la taxe de consommation sur le gaz butane.

En effet, instituée à l'initiative de la France, du Brésil et du Chili, la taxe de solidarité sur les billets d'avion vise à renforcer les financements des différents programmes de lutte contre les grandes pandémies (VIH/SIDA, Paludisme). Cette taxe est due par les agences de voyage et les compagnies aériennes. Elle est assise sur le nombre de billets vendus au tarif de 1.350 F cfa le billet et ne concerne que les voyages en première classe et classe d'affaires.

Pour ce qui est de la taxe de consommation sur le gaz butane, il s'agit simplement de prévoir un cadre légal à l'assujettissement du gaz butane. En effet, soumise à la Taxe de Consommation Intérieure sur les Carburants (TCIC) à l'instar des autres produits pétroliers, la consommation de gaz a été exemptée par l'instauration de la Redevance d'Usure de la Route (RUR). Cette taxe n'entraînera pas un accroissement de la pression fiscale. Le gaz butane sera soumis à l'impôt suivant les mêmes modalités et tarifs que lorsqu'il constituait un élément de la base d'imposition à la TCIC.

2. Les dépenses courantes

Les dépenses courantes comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédit, les dépenses de fonctionnement, les prêts et avances accordés à l'économie.

a) Analyse globale des dépenses courantes

Tableau n°12 : Les dépenses courantes

<i>En millions de F.cfa</i>	LF 2007	LFR 2007	ECART	
			VALEUR	%
Paiements des intérêts de la dette	116 303	117 224	921	0,79
Fonctionnement	733 357	697 250	-36 107	-4,92
Total	849 660	814 474	-35 186	-4,14

Sources : DGCP, DGB.

Les dépenses courantes s'établiraient à 814,5 milliards de F.cfa, soit une diminution de 35,2 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale. Elles comprennent les paiements des intérêts de la dette et les dépenses de fonctionnement.

En ce qui concerne les paiements des intérêts de la dette, ils s'élèveraient à 117,2 milliards de F.cfa contre 116,3 milliards de F.cfa prévus dans le budget initial. Cette rubrique de dépenses connaîtrait une augmentation de 0,8% représentant 921 millions de F cfa.

En revanche, les dépenses de fonctionnement connaîtraient un repli de 36,1 milliards de F.cfa par rapport au budget initial et se situeraient à 697,25 milliards de F.cfa.

b) Analyse détaillée des dépenses courantes

(1) Les intérêts de la dette publique

Tableau n°13 : Répartition des intérêts de la dette publique

<i>(En millions de F cfa)</i>	LF 2007	PLFR 2007	ECART PLFR07/LFI07	
			Valeur	%
Extérieurs	97 514	98 435	921	0,9
<i>Courant</i>	<i>97 514</i>	<i>98 435</i>	<i>921</i>	<i>0,9</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Intérieurs	18 789	18 789	0	0,0
<i>Courant</i>	<i>18 789</i>	<i>18 789</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>DGCP</i>	<i>2 789</i>	<i>2 789</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>TRESOR</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Total paiement d'intérêts	116 303	117 224	921	0,8
Total service de la dette	573 987	577 341	3 354	0,6

Sources : DGCP, DGST, BEAC

Les charges de la dette publique hors remboursements en capital se subdivisent en :

- intérêts sur la dette extérieure : 98,4 milliards de F.cfa;
- intérêts sur la dette intérieure : 18,8 milliards de F.cfa.

Les paiements d'intérêts de la dette extérieure

Les paiements prévisionnels d'intérêts de la dette extérieure concerneraient uniquement les charges courantes qui enregistreraient une légère hausse de 921 millions de F.cfa. Ce réajustement à la hausse est imputable essentiellement à l'aménagement des tirages sur les engagements bilatéraux et multilatéraux.

Les paiements d'intérêts courants de la dette extérieure se répartissent comme suit :

- ✓ multilatérale : 11,4 milliards de F.cfa ;
- ✓ bilatérale : 72,7 milliards de F.cfa ;
- ✓ bancaire (Club de Londres) : 315 millions de F.cfa.

Les paiements d'intérêts de la dette intérieure

Les paiements d'intérêts de la dette intérieure seraient maintenus à leur niveau initial. Ils se décomposent en :

- service courant DGCP : 2,8 milliards de F.cfa ;
- intérêts sur la dette Trésor : 16 milliards de F.cfa.

Le service courant DGCP se répartit comme suit :

- ✓ Bancaire : 690 millions de F.cfa ;
- ✓ Moratoire : 1,3 milliard de F.cfa ;
- ✓ Divers : 815 millions de F.cfa.

Les paiements des intérêts de la dette Trésor se subdivisent en :

- ✓ Agios BEAC : 10 milliards de F.cfa ;
- ✓ FMI : 3 milliards de F.cfa ;
- ✓ Bons d'équipement : 3 milliards de F.cfa.

(2) Le fonctionnement

En dépit de l'évolution à la hausse des dépenses liées aux traitements et salaires et aux achats des biens services, les dépenses de fonctionnement, estimées initialement à 733,36 milliards de F.cfa, connaîtraient une réduction de 36,1 milliards de F.cfa et se chiffrent à 697,25 milliards de F.cfa.

Ce repli serait particulièrement le fait de la réduction des dépenses de transferts et interventions, qui ont été atténuées de 49,9 milliards de F.cfa.

Les dépenses de fonctionnement intègrent les traitements et salaires, les biens et services et les transferts et interventions.

Tableau n° 14 : Les dépenses de fonctionnement

(en millions)	LFI 2007	PLFR 2007	ECART PLF07/LFR06	
			VALEUR	%
Traitements et salaires	296 821	299 978	3 157	1,06
Biens et services	168 622	179 258	10 636	6,31
Transferts et interventions	267 914	218 014	-49 900	-18,63
Total	733 357	697 250	-36 107	-4,92

Source : DGB

Traitements et salaires

La masse salariale serait plafonnée à 299,97 milliards de F.cfa contre 296,8 milliards de F.cfa dans la loi de finances de l'année 2007. Cette augmentation de 3,1 milliards de F.cfa serait essentiellement liée la prise en compte de l'extension des loyers d'astreinte aux personnels de spécialité de l'Education nationale et la prise en charge des salaires des halte - garderies explique également cette évolution pour un montant de 3,6 milliards de F.cfa.

Biens et services

Arrêtées à 179,2 milliards de F.cfa dans le budget rectifié de 2007, les dépenses relatives aux "biens et services" connaîtraient une hausse de 10,6 milliards de F.cfa. Cette augmentation permettrait notamment de relever certains crédits en gestion centralisée et de financer les actions à caractère social initiées par le Gouvernement. Il s'agit principalement de :

- l'achat des pièces détachées d'une valeur de 200 millions de F cfa pour la réparation des bus de la SOGATRA en vue de redynamiser le transport urbain ;
- la gratuité des manuels scolaires (500 millions de F cfa) ;
- l'achat d'antirétroviraux pour la prise en charge des malades du VIH/SIDA (500 millions de F cfa) ;
- la couverture des baux administratifs (bureaux des Administrations et Ambassades sans paierie) : 250 millions de F cfa ;
- la hausse des crédits relatifs aux transports et déplacements : 500 millions de F cfa ;
- la couverture des conventions de nettoyage : 100 millions de F cfa ;
- la prise en charge des consommations d'électricité et du téléphone : 1,5 milliard de F cfa ;
- la prise en compte de l'ensemble des intervenants dans l'organisation des élections locales : 1,373 milliard de F cfa ;
- la bonification des taux d'intérêts, dans le cadre de la mise en place d'un plan d'épargne logement à la Banque de l'Habitat du Gabon : 2 milliards de F cfa.

Transferts et interventions

Les dépenses liées aux transferts et aux interventions, en diminution de 49,9 milliards de F.cfa par rapport au plafond initial de l'année 2007, seraient fixées à 218 milliards de F.cfa. Cette variation résulterait principalement de la baisse de la subvention au soutien des prix des produits raffinés.

Toutefois, pour tenir compte des engagements du Gouvernement visant à atténuer les effets du relèvement des prix à la pompe des produits pétroliers, une partie de la réduction de cette subvention permettra de financer des mesures à caractère social dont :

- la gratuité des consommations d'eau et d'électricité des populations économiquement faibles : 5,4 milliards de F.cfa ;
- la gratuité des frais d'inscription dans les établissements publics : 1 milliard de F cfa ;
- le renforcement du fonds d'aide aux filles-mères : 600 millions de F cfa.

De plus, par le même biais, les crédits de certains organismes publics personnalisés ont connu un relèvement. Il s'agit :

- de la Mairie de Libreville : 500 millions de F cfa ;
- de la restructuration de la SOGATRA : 700 millions de F cfa ;
- du FER II : 9 milliards de F cfa.

De même, de mesures nouvelles ont pu être prises en compte. C'est le cas:

- de la Tropicale AMISSA BONGO : 400 millions de F cfa ;
- du Réseau secondaire: 700 millions de F cfa ;
- de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale : 1 milliard de F cfa.

(3) Les dépenses en capital

Les dépenses en capital se situeraient à 241,6 milliards de F.cfa, soit une augmentation de 41,6 milliards de F.cfa par rapport au niveau initial.

Cette progression de 20,8% s'explique d'abord par la volonté du gouvernement d'accroître le financement du développement par la réalisation, à court et moyen termes, des projets prioritaires identifiés dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Les principales actions retenues sont :

- l'appui au développement des micro-crédits : 100 millions de Fcfa ;

- l'équipement des dispensaires en matériels pour les soins obstétricaux d'urgence de base et des CTA : 330 millions de F cfa ;
- l'achat de mobiliers scolaires (tables-bancs et bureaux) : 400 millions de F cfa ;
- la construction des centres de paludisme : 300 millions de F cfa ;
- la construction des centres de santé et des dispensaires : 1,370 milliard de F cfa
- l'électrification et l'adduction d'eau : 2,1 milliards de F cfa ;
- l'aménagement des lotissements : 2 milliards de F cfa.

L'augmentation des dépenses d'investissement s'explique ensuite par l'intégration, dans le budget rectifié, de l'ensemble des projets bénéficiant des financements extérieurs, sous la forme de dons ou d'emprunts.

Tableau n° 15 : les dépenses d'investissement

	LFI 2007	PLFR 2007	ECART PLF07/LFR06	
			VALEUR	%
Dépenses de développement	149 600	190 520	40 920	27,35
Dépenses d'équipement	50 400	51 130	730	1,45
Total	200 000	241 650	41 650	20,83

Sources : DGB, CGPD

B. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

1. Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à 42,6 milliards de F.cfa contre 10 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale. Elles sont uniquement constituées d'emprunts liés aux opérations d'investissement⁶.

⁶ Le détail de ces opérations d'investissement est repris dans une annexe "Tirages prévisionnels 2007-2010" accompagnant le projet de loi de finances rectificative 2007.

2. Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit

Tableau n° 16 : Répartition des remboursements en capital

	LF 2007	PLFR 2007	ECART PLFR07/LFI07	
			Valeur	%
Extérieurs	229 359	234 696	5 337	2,3
<i>Courant</i>	229 359	234 696	5 337	2,3
<i>Arriérés</i>	0	0	0	
Intérieurs	228 325	225 422	-2 903	-1,0
<i>Courant</i>	192 548	192 616	68	0,0
DGCP	71 997	72 065	68	0,1
Trésor	115 551	115 551	0	0,0
Autres	5 000	5 000	0	0,0
<i>Arriérés</i>	22 778	22 831	53	0,1
DGCP	0	0	0	
Autres	22 778	22 831	53	0,2
<i>Dettes aux agents</i>	20 000	20 000	0	0
<i>Arriérés 8ème Législature</i>	200	200	0	0
<i>Indemnités sinistrées</i>	200	200	0	0
<i>Autres arriérés</i>	2 378	2 431	53	2,2
<i>Restructuration</i>	13 000	9 976	-3 024	-2,3
Total remboursements en capital	457 684	460 118	2 434	0,53

Sources : DGCP, DGST, BEAC

Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit se chiffrent à 460,1 milliards de F.cfa contre 457,7 milliards de F.cfa dans le budget initial, soit une augmentation de 2,43 milliards de F.cfa.

Ces remboursements se décomposent comme suit :

- ✓ créanciers extérieurs : 234,7 milliards de F.cfa ;
- ✓ créanciers locaux : 225,42 milliards de F.cfa.

a) Les remboursements en capital sur la dette extérieure

Fixés initialement à 229,3 milliards de F.cfa dans la loi de finances 2007, les remboursements en capital sur la dette extérieure augmenteraient de 5,3 milliards de F.cfa pour s'établir à 234,7 milliards de F.cfa.

La variation en capital des engagements de l'Etat se justifie notamment par la prise en compte de la convention de règlement définitif des dépenses relatives à l'aménagement du palais présidentiel.

Les remboursements courants en capital se répartissent de la manière suivante :

- ✓ dette multilatérale : 26,3 milliards de F.cfa ;

- ✓ dette bilatérale : 204 milliards de F.cfa ;
- ✓ dette bancaire (Club de Londres) : 4,4 milliards de F.cfa.

b) Les remboursements en capital sur la dette intérieure

En baisse de 2,9 milliards de F.cfa par rapport au budget initial, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèveraient à 225,42 milliards de F.cfa.

3. Les prêts et avances

Les prêts et avances augmenteraient de 273 millions de F cfa pour se situer à 108,6 milliards de F cfa en rapport à la prévision initiale.

Tableau n° 17 : Evolution des prêts et avances

<i>(en millions de F cfa)</i>	LFI 2007	PLFR 2007	ECART PLF07/LFR06	
			VALEUR	%
	108 373	108 646	273	0,25
Fonds de réserves pour les générations futures	108 373	108 646	273	0,25

Sources : DGCP, DGST, BEAC

4. L'affectation des résultats

Tableau n° 18 : Détermination et affectation des résultats des exercices

<i>(en millions de F cfa)</i>	LF 07	PLFR 2007	Ecart PLFR07/LF07
1. Opérations budgétaires			
Ressources propres (+)	1 605 717	1 582 301	-23 416
Dépenses courantes (-)	849 660	814 474	-35 186
Dépenses en capital (-)	200 000	241 650	41 650
Solde des opérations budgétaires (+/-)	556 057	526 177	-29 880
2. Opérations de financement			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	556 057	526 177	-29 880
Ressources d'emprunts (+)	10 000	42 586	32 586
Remboursements en capital (-)	457 684	460 118	2 434
Financement résiduel (+/-)	108 373	108 646	273
Solde des opérations de financement (+/-)	0	0	0

3. Résultats			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	0	0	0
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	-301 892	-301 892	0
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	-301 892	-301 892	0

Sources : DGB, DGST, DGCP

L'exécution du budget de l'exercice 2007 se solderait par un résultat prévisionnel nul. Aussi, le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor, qui cumule les résultats définitifs des exercices antérieurs, s'établirait à -301,9 milliards de F.cfa.

Fait à Libreville, le

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie,
des Finances, du Budget et de la Privatisation

Paul TOUNGUI